

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 226910, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 524240 CCP 17 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -
3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr 22.-, 1 an Fr 44.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Au Conseil national: La «pénétration étrangère»

C'est mercredi que s'est ouvert au Conseil national le grand débat sur l'initiative du Parti démocrate du canton de Zurich visant à ramener le nombre des étrangers établis ou en séjour en Suisse à un dixième de la population résidente. Le Conseil fédéral, rappelons-le, en propose le rejet.

Le rapporteur de langue allemande, M. Tenchio (ccs, GR) s'étant exprimé la veille, on entend d'abord le rapporteur de langue française, qui est M. Schmitt (rad., GE). Pour lui, il s'agit avant tout d'un problème moral et psychologique, mais il faut aussi tenir compte de ses aspects juridiques et économiques. La réglementation proposée n'a pas sa place dans la Constitution. Mais même sous forme de loi, elle serait difficilement applicable. Aux nombreuses objections formulées dans le rapport du gouvernement et en commission, les responsables de l'initiative n'ont fourni aucune réponse. Il demande de repousser l'initiative.

Le débat

Après que M. Ott, démocrate zurichois, eut défendu l'initiative, parlant d'un éventuel retrait en mars, le débat d'entrée en matière s'ouvre. Vingt-cinq orateurs sont inscrits.

M. Wanner (rad., SH) déclare que le groupe radical révoque l'initiative à l'unanimité. M. Heil (css, ZH) annonce que le groupe conservateur-chrétien-social est opposé à l'initiative. Pour M. Vincent, président du groupe du Parti du travail, les responsables de la situation actuelle sont les patrons, qui, pour augmenter leurs bénéfices, ont négligé les me-

sures de rationalisation, mesures que le gouvernement aurait dû leur imposer. Pour éviter la multiplication des conflits, il faut maintenant assimiler les étrangers, leur donner davantage de droits, des droits politiques même. Mais l'initiative doit être rejetée, dans la perspective aussi de l'intégration européenne. L'orateur ne craint pas la votation. Le peuple suisse, dit-il, ne se laissera pas abuser. Le groupe PAB, annonce M. Gugerli (ZH) a décidé à l'unanimité de rejeter l'initiative. Chez les socialistes, en revanche, il y a eu des abstentions. G. Berger (ZH) l'explique: le parti, opposé à toute xénophobie, considère toutefois que la situation est grave. Il importe donc que le Conseil fédéral fasse connaître un programme à long terme, détaillé, précis, en vue de réduire de façon plus efficace l'effectif des étrangers. M. Déonna (lib., GE) estime que le problème, réel, a été grossi.

M. Schlumpf (GR) s'exprime au nom du groupe démocrate, qui est lui aussi opposé à l'initiative et ne s'identifie donc pas aux idées de M. Ott ou du Parti démocrate du canton de Zurich.

Le porte-parole du groupe des indépendants, M. Vontobel, combat l'initiative, de même que H. Leuenberger (soc., BE), président de l'Union syndicale. Ce dernier — qui s'est abstenu lors du vote de son groupe — insiste toutefois pour que le gouvernement fasse clairement connaître ses intentions. L'Union syndicale refuse une simple stabilisation, elle veut une réduction car le risque de surchauffe n'est pas éliminé.

Le discours du «xénophobe»

La salle se fait particulièrement attentive pour l'orateur suivant, M. Schwarzenbach. Il est l'unique élu du «Mouvement zurichois contre la pénétration étrangère», mais, précise-t-il d'emblée, il n'appartient pas au comité qui a lancé l'initiative. Il soutient pourtant, comme on s'y attendait, l'initiative.

La position socialiste

A la séance de l'après-midi, Max Weber (soc., BE) a confirmé le point de vue socialiste: un simple rejet de l'initiative ne suffit pas, une simple stabilisation de l'effectif étranger ne suffit pas, il faut opérer une nouvelle et sérieuse réduction. De son côté, André Sandoz (soc., NE) a mis l'accent sur l'aspect humanitaire du problème. Il faut encourager l'assimilation, et pour y parvenir, la procédure de naturalisation doit être simplifiée.

Entre autres orateurs, on entend encore Ch. Dellberg, rendre hommage à la mémoire des ouvriers étrangers morts sur nos chantiers, et réclamer comme A. Sandoz, une procédure accélérée de naturalisation. La pénétration des ouvriers, a-t-il dit, est moins grave que celle des capitaux étrangers.

Après une brève réplique des rapporteurs, le conseiller fédéral von Moos met fin au débat. Il s'élève contre le reproche fait au gouvernement d'être resté passif.

On passe au vote. La proposition de rejeter l'initiative recueille 136 voix contre 2. Et au vote sur l'ensemble du projet, l'arrêté obtient 132 voix contre 2.

Au Grand Conseil vaudois: Politique de saltimbanques ou politique consciente?

«Au terme des déclarations communistes tendant à prouver que le POP est conscient des problèmes posés par l'équilibre financier de l'Etat, M. Mingard (POP) propose de doubler les dépenses prévues pour la reclassification des fonctions publiques cantonales. Je n'avais pas espéré une telle démonstration d'inconséquence. Au cours des débats, j'ai pu nourrir, un instant, quelques illusions sur la politique qu'entendaient mener les populistes. Maintenant ces illusions sont définitivement envolées. Ce que veut le POP, c'est une politique de saltimbanques. Nous n'en voulons pas! Car nous sommes partisans d'une politique consciente.»

Cette déclaration, c'est Pierre Graber qui l'a faite à la fin du second débat sur le projet de loi modifiant le statut général des fonctions publiques cantonales vaudoises, car le Grand Conseil a repris mercredi, tout le problème de la reclassification. Les populistes se sont à nouveau répandus en amendements démagogiques de toutes sortes, visant à rapprocher tellement les traitements des ouvriers et employés non qualifiés de l'Etat de ceux des qualifiés qu'il n'y aurait eu plus guère d'avantage à posséder une quelconque qualification.

Il s'agissait donc de remettre les choses en place et la déclaration de P. Graber aussi dure qu'elle ait été, était nécessaire et justifiée, car ce n'est pas du communisme qu'on avait fait chez les populistes, mais de la politique s'étant systématiquement destructrice et presque du poujadisme.

Et, nous le disons entre parenthèses, ce n'a pas été un de nos moindres étonnements que de constater ce phénomène qui, s'il existe aussi au Grand Conseil neuchâtelais, y est toutefois

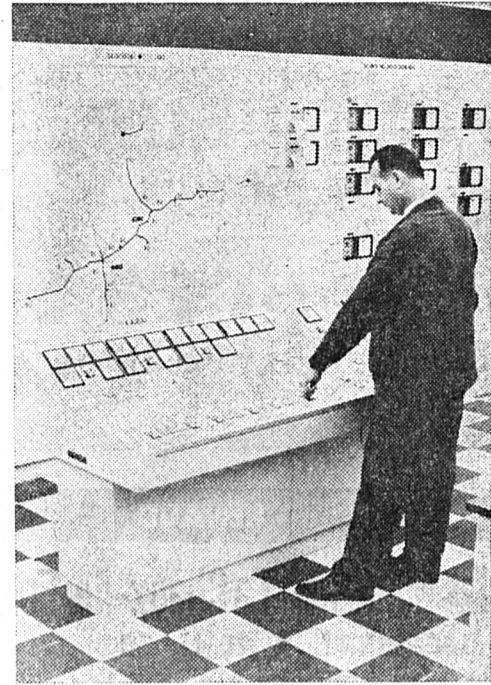
nettement moins apparent, car, là, les leaders communistes — nous pensons notamment à M. Steiger, à M. Roulet ou à M^{me} Corswant — savent généralement se tenir plus près de leur doctrine et essayent, parfois — il faut le reconnaître objectivement — de faire une politique constructive.

Rien de pareil — du moins jusqu'ici — au Grand Conseil vaudois. A quoi cela tient-il? Il serait trop long et trop périlleux de tenter ici une analyse superficielle. Toujours est-il que cette politique inconsciente a eu le don — et on assiste au même phénomène en terre neuchâtelaise quand les populistes britchons suivent l'exemple de leurs camarades vaudois — de durcir les positions bourgeoises et qu'on a vu un amendement de M. Zulauf (PAI), tendant à supprimer les avantages rétroactifs accordés par la loi aux fonctionnaires et enseignants recueillir 49 voix! Heureusement que les bourgeois modérés ont entendu les conseils de sagesse que leur ont prodigués M. Rochat (rad.) et surtout l'excellent rapporteur, M. Neukomm (rad.) et que les socialistes, par l'intermédiaire de leur chef de groupe, R. Lamberg, ont tenu bon. Ainsi, 94 voix ont repoussé le dangereux amendement, remarquablement défendu par M. Zulauf. Mais pour peu que les populistes aient continué et que, après les Payot, Décosterd, Miéville, Mingard et Petit, ils aient fait entrer dans l'arène d'autres de leurs ténors, on peut se demander ce qui serait arrivé. Déjà, en effet, M. Zulauf follement applaudi sur plusieurs bancs bourgeois, s'exclamait: «Par votre refus de voter des recettes nouvelles lorsque les dépenses croissent, je soupçonne que, vous populistes, cherchez à renverser notre régime constitutionnel.»

Les compléments communaux aux enseignants du degré primaire

Dans cette discussion sur la reclassification du personnel de l'Etat, il était inévitable qu'on en revint au problème des compléments communaux versés aux enseignants du degré primaire et de l'enseignement ménager postsecondaire. Comme nous l'avons déjà relevé il s'agit là d'une question d'un intérêt spécifiquement vaudois et les flots d'éloquence passionnés et passionnels qu'elle a déchaînés ne laisse pas de stupéfier l'observateur neutre. Quoi qu'il en soit, la discussion a surtout porté sur le complément versé aux enseignants lausannois pour lesquels le projet de loi fait une dérogation transitoire alors qu'il propose de supprimer tous les autres suppléments communaux. M. Guignard (PAI) ayant déposé un amendement demandant la suppression de la dérogation accordée à Lausanne ce fut un défilé d'orateurs pour le soutenir ou le combattre. S'y opposèrent: MM. Lamberg (soc. Lausanne), Vautier (soc., Orbe), Regamey (rad., Romanel), Baudraz (soc., Pully) Rochat (rad., Lausanne), Chappuis (rad., Chexbres), Kratzer (lib., Vevey avec des réticences), M^{me} Menétray (POP, Lausanne), enfin M. Neukomm (rad., Lausanne) et rapporteur, qui expliqua d'une façon détaillée les raisons d'être de la dérogation, et P. Graber, conseiller d'Etat, qui exposa le point de vue de l'exécutif.

L'approuvèrent: MM. Ferrot (PAI, Donneloye), Nicole (rad., Orbe), Berney (rad., Le Sentier), Lavanchy (lib., (Suite en dernière page.)



Du gaz pour le Mittelland

Comme nous l'avons dit hier, la Communauté du gaz du Mittelland, à laquelle participent douze villes suisses, a inauguré mardi ses installations d'Arlesheim, près de Bâle: une station de compression au point de contact avec le réseau d'Allemagne. A ce gaz importé s'ajoute du gaz de charbon; toutes les sortes de gaz passant par ces installations sont rendues non toxiques, si bien que le système de répartition du gaz fonctionnera avec une grande marge de sécurité. Notre photo: la centrale de contrôle d'Arlesheim.

NOUVELLES SUISSES

Suffrage féminin à Berne et à Soleure?

Le problème du suffrage féminin se pose dans toujours plus de cantons suisses. Deux d'entre eux, ceux de Berne et de Soleure, vont se prononcer à ce sujet le même jour, le 18 février prochain. Mais les projets présentés au peuple sont différents. A Soleure, il s'agit d'une double votation.

Elle porte sur l'introduction du suffrage féminin sur les plans cantonal et communal, ou sur l'introduction sur le plan communal seulement. A Berne, le corps électoral doit se prononcer sur une modification de la loi sur les communes, autorisant celles-ci à introduire le suffrage féminin.

Forte hausse de l'indice des prix

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et employés, s'est inscrit à 105,2 points au terme de novembre 1967 (septembre 1966 = 100). Il a augmenté de 1,0% par rapport à fin octobre (104,2) et de 3,7% comparativement au niveau atteint un an auparavant (101,4). L'évolution de l'indice suisse au cours du mois examiné s'explique notamment par le fait que les loyers ont été à nouveau relevés. En outre, l'indice du groupe des transports a nettement progressé d'un mois à l'autre en raison de la nouvelle réglementation des taxes postales du service intérieur à partir du 1^{er} novembre.

Berne: Impôt à la source pour les étrangers

La véritable imposition à la source des travailleurs étrangers dans le canton de Berne entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. En effet, selon le décret édicté le 16 mai dernier par le Grand Conseil, c'est à partir de janvier que l'employeur devra déduire directement du salaire du travailleur

étranger selon les tarifs qu'il aura reçus, les impôts correspondant au montant de chaque paie. Le nouveau régime s'applique à tous les travailleurs étrangers qui séjournent dans le canton de Berne et y exercent une activité lucrative dépendante.

Le complice d'Hennin et Boillat arrêté

Le Département fédéral de justice et police communique que la police fédérale, agissant de concert avec la police de sûreté du canton de Vaud, a récemment identifié un individu ayant aidé les deux terroristes jurassiens Hennin et Boillat dans leur évasion, le premier de l'Hôpital psychiatrique de Marsens, le 16 octobre 1966, le second de la Colonie pénitentiaire de Crételange, le 18 février 1967. Cette aide a notamment consisté à faire franchir la frontière aux deux terroristes. La personne en cause a reconnu les faits. Elle sera poursuivie pour entrave à l'action pénale (article 305 du Code pénal). L'affaire a été déferée aux autorités vaudoises pour instruction et jugement. On précise au sujet de cette nouvelle que l'individu qui a été identifié n'est pas M. Lucien Meyrat, de Moudon.

Cela s'est passé dans notre pays

MESOCOCCO: Suffrage féminin. — Dimanche, les citoyens de Mesocco (GR) se prononcèrent sur l'introduction dans leur commune du suffrage féminin.

WINTERTHOUR: Objecteurs. — Un tribunal militaire a condamné hier, à deux mois de prison ferme, un instituteur zurichois, président de l'Association suisse pour le Service civil international, pour objection de conscience. Ses motifs religieux n'ont pas été pris en considération. Notons qu'à Zurich, un autre objecteur, instituteur aux Grisons, a été condamné pour le même motif, à trois mois de prison.

BERNE: Demande. — La demande d'extradition de Youssef Beidas, ex-directeur de l'Intra-Bank, a été déposée par l'ambassadeur du Liban.

FRIBOURG: Grand Conseil. — Le premier vice-président du Grand Conseil a été nommé en la personne de M. L. Dupraz, radical. Louis Lanthmann, socialiste, est le deuxième vice-président.

LUGANO: Infanticide. — Des ouvriers nettoyant le lac ont découvert hier à Paradiso, le cadavre d'un nouveau-né de sexe féminin. Une enquête est en cours.

BALE: «Discount». — L'ACV (coopérative des deux Bâles) va ouvrir des magasins «discount».

GENÈVE: Vol. — On a volé, mercredi, 20 000 fr. dans la serviette d'un employé de régie immobilière, à la poste.

BALE: Colère. — La Galerie des beaux-arts de Bâle la «Kunsthalle», a été mardi le théâtre d'un incident qui rappelle quelque peu les «bagarres artistiques» liées à l'apparition des nouvelles écoles. Deux artistes bâlois, dont le jury de l'exposition de Noël n'avait pas retenu les œuvres, se sont rendus à la Galerie des beaux-arts, et ont giflé sur les deux joues, le directeur intérimaire de cet établissement.

LUGANO: Fisc. — L'UBS a racheté la Banca Popolare di Lugano. La Municipalité lui réclame 24 millions de francs d'impôts.

BERNE: Pour les arbres abattus. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres de modifier l'arrêté instituant des mesures temporaires pour atténuer les pertes de l'économie forestière à la suite de dommages causés par les ouragans. Il demande d'augmenter de 5 à 8 millions de francs le crédit disponible.

**MAISON DU PEUPLE
LA CHAUX-DE-FONDS**
Jeudi 7 décembre,
à 20 h. 15 précises

LOTO des AMIS DE LA NATURE

Cartes à Fr. 10.— pour
les 25 premiers tours.
Cartes à Fr. 5.— pour
les 13 derniers tours.

Deux cartons

VOTRE BONHEUR...
... et votre intérêt!

NOS ALLIANCES...
... toujours des spécialités!

Mayer Stehlin

VOTRE HORLOGER-BIJOUTIER
57, AV. LEOPOLD-ROBERT
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE (039) 210 42

RIGOLET GALLI RENAUD HUGGLER HUGUENIN SGUALDO REINHARD TURLER

Patinoire des Mélèzes - La Chaux-de-Fonds
SAMEDI 9 DÉCEMBRE, A 20 H. 30
Championnat suisse ligue nationale A

Prix d'entrée: Adultes Fr. 4.50; étudiants et militaires Fr. 2.50;
enfants Fr. 1.50; tribunes Fr. 2.—
Location: Grisel Tabacs, Léopold-Robert 12, Graf Tabacs, Serre 79, San-
doz magasin de tabacs des Forges, et à la buvette de la patinoire.

Viège

PELLETIER CURCHOD JEANNIN STAMBACH DIETHELM POUSAZ DUBOIS BERGER CHEVALLEY

SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES
Mardi 12 décembre, à 20 h. 15,
à l'Amphithéâtre

Conférence
HENRI GUILLEMIN
sur
ROBESPIERRE

Location au Théâtre: dès le jeudi
7 décembre pour les sociétaires,
dès le vendredi 8 décembre pour
le public. Prix des places: Fr. 4.—
et Fr. 3.—. Etudiants, élèves et
apprentis: Fr. 2.— (taxes en plus).

**PAROISSE RÉFORMÉE
ÉVANGÉLIQUE
DE SAINT-IMIER**

Les paroissiens sont convoqués en

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

lundi 11 décembre 1967, à 20 h.,
à la cure.

ORDRE DU JOUR:

1. Nomination des scrutateurs.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Présentation et votation du budget 1968.
4. Election de deux conseillers de paroisse.
5. Réélection des conseillers de paroisse, série sortante.
6. Divers et imprévus.

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Jeudi 14 décembre, à 20 h. 30

LES GALAS EUROTHÉÂTRE
DE PARIS
présentent la vedette parisienne
du théâtre, du cinéma, de la TV,
HÉLÈNE DIEUDONNÉ dans
10 Petits Nègres
d'AGATHA CHRISTIE,
adaptation de Pierre Brive
avec Edgard Auzouville, Gérard
Larguler, William Biennard, Georges
Montant, Jeanne Cellard, Marc
Monjou, Yves Duchateau, Chantal
Solca et **ROLAND JOUVE**

Mise en scène: Roland Jouve
Décors: Bernard Olivier
Le chef-d'œuvre de la pièce policière
4000 représentations

Location: Tabatière du Théâtre, dès ven-
dredi 8 décembre pour les Amis du
Théâtre, dès lundi 11 pour le public,
tél. (039) 2 88 44
Amis du Théâtre, attention:
le bon No 6 est valable

CADEAU à toute acheteuse
et à tout acheteur
de parfumerie

*Un grand savon anglais MORNY
sous étui: valeur Fr. 3.90*

(achat minimum Fr. 15.—)
dès le 9 décembre 1967
dans les cinq

Pharmacies Coopératives

LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE LES PONTS-DE-MARTEL

A louer

A louer machi-
nes à écrire, à
calculer, à dic-
ter, au jour, à
la semaine, au
mois
chez **REYMOND**, tél. (039) 3 82 82,
Serre 66, La Chaux-de-Fonds

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 45 64

ARNOLD WÄLTI

Av. Léopold-Robert 70 Jour et nuit
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

**Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes**

SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31

Abonnez-vous à notre journal

Favorisez les annonceurs de notre journal

AVEC RISTOURNE

● **MANDARINES ESPAGNOLES** les 3 livres **1.50**

● **ORANGES NAVELS** les 2 kilos **1.70**

Suggestion — dessert:

Vendredi et samedi: **TOURTE PUNCH** délice au rhum **2.80**

Samedi: **CUCHAULE** notre spécialité fribourgeoise **1.50**

COPO

Editorial

La banque nationale

La Suisse demeure l'un des seuls pays d'Europe à n'avoir qu'une banque nationale avec un b minuscule. Elle risque de le rester si le pays ne prend pas conscience de l'importance de la politique monétaire dans l'économie nationale.

Les fameux arrêtés fédéraux dits « contre le renchérissement » s'ils n'ont pas réussi à freiner l'augmentation du coût de la vie parce qu'ils n'ont pas été complétés par le programme économique complémentaire tant promis mais aussi tant attendu avaient le mérite de donner à la Confédération divers moyens d'intervention sur le secteur bancaire soit directs soit par l'entremise de la banque nationale.

Voilà maintenant revenu le temps des discussions « entre gentlemen » qui mena notre pays à la situation critique dans laquelle il se trouvait en 1963-64, c'est-à-dire à un gigantesque désordre monétaire. Ce n'est plus la banque nationale qui fixe le montant des emprunts publics mis sur le marché mais, bien sûr, maigre consolation, en collaboration avec la banque nationale, le Cartel des banques suisses.

Bien avant l'échéance des arrêtés dits contre le renchérissement, la révision de la loi sur la banque nationale fut annoncée. Il s'agissait alors de désamorcer les critiques relatives à la non-prolifération de ces arrêtés. Phénomène remarquable, un projet fut même présenté aux Chambres fédérales.

Ce projet avait d'ailleurs une certaine consistance et méritait d'être l'objet de sérieuses discussions. Certes, les modifications proposées n'avaient pas l'intention de transformer notre banque nationale en un instrument aussi **DANGEREUSEMENT SOCIALISTE** que la Federal Reserve Bank des Etats-Unis mais elles avaient tout au moins pour but de permettre à la banque nationale d'avoir un peu plus conscience d'être un interlocuteur valable face aux grandes banques de notre pays. Voilà maintenant plusieurs mois que le problème est en suspens. La puissante Association suisse des banquiers, nul ne l'ignore, s'oppose à la révision dans la mesure où elle augmente les pouvoirs d'intervention de la banque nationale n'acceptant que certains aspects techniques et mineurs de la nouvelle loi.

De son côté le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie n'est guère un chaud partisan d'une révolution dans ce domaine car l'augmentation des moyens d'intervention de la banque nationale ne signifie rien d'autre qu'un renforcement des moyens d'action du système démocratique au détriment de l'interventionnisme économique des milieux industriels et financiers.

Alors, plus rien ne bouge, c'est l'attente. Sera-ce demain l'oubli? Les élections fédérales terminées le moment est venu de remettre l'examen de ce projet en chantier, de donner à la banque nationale une orientation nouvelle, une structure nouvelle aussi, qui libèrent la banque nationale de la tutelle des banques commerciales et privées.

De l'action de la banque nationale dépendra l'équilibre de notre développement économique, de la banque nationale découlera en grande partie l'impulsion à donner au développement économique national, donc de l'augmentation de notre niveau de vie. Pour l'avenir de notre démocratie politique, pour l'avenir de notre pays, il est indispensable de réagir et de doter la Suisse d'une Banque nationale avec un grand B.

PIERRE WYSS-CHODAT.

INDÉPENDANCE ET INTERDÉPENDANCE

Quelques commentaires sur les investissements américains en Suisse

Nous dépendons toujours plus les uns des autres, ce qui pose bien des problèmes lorsque les partenaires ne sont pas de force égale. « Le Défi américain », pour citer le titre d'un livre à succès, doit être relevé. Pour en connaître les conditions, la polémique est inefficace. Seule la connaissance des faits est utile. C'est pourquoi nous reproduisons intégralement l'étude publiée dans « FH-Information » (10/1967) en recommandant à chacun de la lire attentivement.

II*

Les investissements directs

Avant la deuxième guerre mondiale, les Américains possédaient en Suisse quelque 50 succursales, et déjà en 1955 leur nombre s'est élevé à 400 pour atteindre le chiffre de 641 vers la fin de 1966. Ces filiales occupent environ 25 000 personnes dont un millier de ressortissants américains. Par cantons, Zurich vient en tête avec 224 sièges sociaux, Genève avec 162, Zoug avec 88, Fribourg 40, les deux Bâles 39, Vaud 29, Lucerne 14, Berne 13 et tous les autres cantons ensemble 32.

La valeur de ces investissements a augmenté tout aussi rapidement: en 1950, elle était de 25 millions de dol-

lars; en 1959, de 158 millions de dollars; en 1961, de 408 millions de dollars; enfin en 1965, elle était de 1116 millions de dollars.

Ainsi, de 1959 à 1965, l'accroissement s'est chiffré à 958 millions de dollars, ce qui représente — pour la même période 1959 à 1965 — plus de 10% du total des investissements suisses en constructions et équipements industriels. Ainsi qu'il ressort des chiffres ci-dessus, de 1961 à 1965, par exemple, le taux d'accroissement moyen des investissements directs américains en Suisse a été de 29% par an et l'on relève qu'en 1967, les investissements extérieurs américains se sont accrus de 13% malgré une diminution des bénéfices, tant aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale. Cet afflux a d'ailleurs toutes les

chances de se poursuivre aussi longtemps que subsisteront les facteurs actuels poussant les entreprises américaines à s'implanter en Europe en général et en Suisse en particulier.

En contrepartie, la Suisse, pays à marché étroit et exportateur de capitaux industriels, possède aux Etats-Unis des investissements directs considérables: en 1950, ils représentaient 348 millions de dollars en 1962, 836 millions de dollars, et, en 1965, 938 millions de dollars.

La balance des investissements directs réciproques entre la Suisse et les Etats-Unis s'est modifiée en faveur de ces derniers. Elle est encore moins favorable à la Suisse que les chiffres ne le montrent, puisque les investissements relatés dans les statistiques américaines ne sont pas tous d'origine suisse. En effet, beaucoup d'investissements sont effectués par les filiales suisses de maisons étrangères et les statistiques perdent évidemment toute trace des filiations quand il s'agit de participations à plusieurs échelons. Par exemple, la banque française PABAS (Banque de Paris et des Pays-Bas) a acheté récemment pour 11,6 millions de dollars d'actions de la Columbia Pictures Company par

l'intermédiaire de la filiale genevoise de cette banque, ce qui a été classé dans les statistiques américaines comme investissement direct suisse.

La structure des investissements directs américains

En 1965, sur un total de 1116 millions de dollars des investissements directs américains en Suisse, on comptait: 60 millions de dollars investis dans le pétrole; 177 millions de dollars dans les industries manufacturières; 397 millions de dollars dans les activités commerciales; 482 millions de dollars dans d'autres activités.

Bien que la part des industries manufacturières soit relativement petite, elle a néanmoins doublé depuis 1960, passant de 91 à 177 millions de dollars.

Par rapport aux autres pays industriels et compte tenu de la puissance industrielle respective de chacun de ces pays, le degré de pénétration américaine dans le secteur manufacturier suisse est le plus élevé de tous les pays de l'AELE, exception faite de la Grande-Bretagne, mais nettement moins élevé par rapport aux pays du Marché commun.

Les modalités d'implantation américaine en Suisse

L'implantation américaine en Suisse comporte peu de formules de « participation mixte » (« joint ventures »). Une seule affaire mixte de quelque taille est celle effectuée entre Westinghouse International Atomic et Brown Boveri.

La plupart des firmes sont établies sous forme de « holdings » tels que Chrysler, General Electric, Dupont de Nemours, Procter and Gamble, DOW Chemical, etc. Les entreprises industrielles représentent une fraction réduite. On peut en citer les plus importantes: Esso, Telephone and Radio, General Motors.

Le rachat pur et simple des entreprises suisses par les maisons américaines est assez fréquent: Knorr a été racheté par Corn Products; Stofel a été racheté par Burlington; Universal a été racheté par Bulova. En outre, parmi les entreprises horlogères reprises par des industriels américains, on compte encore les maisons Huguenin, Büren, Recta, et U. Nardin.

Dans l'ensemble de l'horlogerie suisse, on compte actuellement 10 maisons américaines ou rachetées (5 + 5) occupant environ 2500 personnes, soit 9% de l'effectif total dans les fabriques du secteur montre ancre. Les exportations de ces 9 maisons représentent quelque 11% du total des exportations suisses de montres ancre. La plus grande partie en est dirigée vers les Etats-Unis, soit 45% de toutes les montres ancre suisses exportées vers ce pays.

(A suivre.)

Texte préparé par le Service des études économiques de la F.H. et tiré de « F.H. Informations ».

* Voir notre journal du 30 novembre.

ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

UN SERVICE DE LOCATION DE TABLEAUX

M. Efony Gurny chef de division à la présidence de la ville de Zurich, a créé, en accord avec le président Sigmund Widmer, un « service de location de tableaux ». Ce service fonctionne de la manière suivante: les intéressés peuvent, à l'occasion de l'exposition de Noël des artistes zurichois au Helmhaus, louer un tableau, parmi ceux inscrits au catalogue avec la mention « M ». Par la suite, un local spécial sera affecté au Strauhof, à la location de tableaux et de sculptures. Le prix de location sera pour une durée de moins de 4 mois, de 5% du prix global. Le prix de location sera déduit lors d'un achat éventuel.

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ET LE PROBLÈME DE LA PROPRIÉTÉ

La commission de la Fédération des Églises protestantes de la Suisse chargée de l'étude des questions concernant le droit foncier à Berne sous la présidence du pasteur Félix Tschudi, de Bâle. Elle a consacré ses travaux à l'élaboration de bases théologiques se rapportant à ce domaine particulier. La commission a entendu un exposé du professeur Arthur Rich, de Zurich, sur le « Problème de la propriété à la lumière de l'éthique sociale évangélique ». Le professeur Arthur Meier-Hayoz, de Meilen (ZH) a exposé le problème du point de vue juridique. La commission suit de très près le travail qui se fait au sujet du droit foncier à l'échelon fédéral.

32 MILLIONS PAR JOUR

Il existe actuellement en Suisse encore trois fabriques d'allumettes. Leur nombre a en effet fortement diminué. En 1895, il y avait 37 fabriques avec 388 travailleurs, en 1923, 16 avec 464 ouvriers, en 1964 quatre avec 326 ouvriers et en 1967, trois avec 300 ouvriers.

La consommation d'allumettes en Suisse est estimée actuellement à environ 12 milliards de pièces, soit environ 240 millions de boîtes à 50 pièces chacune. Il se brûle en Suisse chaque jour quelque 32 millions d'allumettes, ce qui revient à dire que chaque Suisse emploie quotidiennement 6 allumettes au moins. La consommation est d'environ 120 millions de boîtes à 50 pièces et 300 millions de pochettes à 20 allumettes.

74 MILLIONS DE FRANCS DE TIMBRES-ESCOMPTE EN 1966

Selon les statistiques fournies pour 1966, le nombre des unions de détaillants affiliées aux sociétés de timbres-escompte a atteint 127 membres (+1). Quant à la somme de timbres-escompte honorés, elle s'est montée à plus de 74 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 3 millions de francs, ou 4,3% (1965: + 6,6%).

Depuis l'introduction des timbres-escompte, en 1901, ce sont près de 1 milliard et 330 millions de francs qui ont été ristournés aux consommateurs.

DÉFICIT

Les comptes de la sucrerie de Frauenfeld pour l'exercice allant du 1^{er} octobre 1966 au 30 septembre 1967 accusent un déficit de 142 000 fr. Ce montant sera pris en charge par la Confédération.

Le rapport de gestion de la sucrerie souligne que le marché mondial du sucre a été perturbé par d'énormes réserves. Dès le début de l'année dernière, les prix ont subi une très forte baisse, atteignant des taux qui n'ont jamais été si bas depuis le début de la seconde guerre mondiale.

LES ÉMIGRANTS ESPAGNOLS ASSURENT L'ÉQUILIBRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Selon le directeur général de l'Institut espagnol de l'émigration, on dénombrait 654 000 ouvriers espagnols travaillant dans les autres pays d'Europe. 141 000 se sont fixés en Allemagne, 77 000 en Suisse, 18 000 aux Pays-Bas et 15 000 en Belgique. C'est toutefois la

France qui en occupe le plus grand nombre: 339 000.

Les émigrants qui envoient tout ou partie de leurs économies en Espagne assurent ainsi l'équilibre de la balance des paiements. Ces transferts représentent environ 30 milliards de pesetas, soit près de 1 milliard 900 millions de francs suisses.

L'AVANCE TECHNOLOGIQUE DES ÉTATS-UNIS

Lors d'une assemblée de la Société suisse des amis des Etats-Unis, le professeur Speiser, directeur des recherches chez Brown Boveri, a souligné que l'avance technologique des Etats-Unis sur l'Europe était marquée surtout dans les domaines de la technique spatiale, des ordinateurs et de la construction d'avions. En revanche, l'avantage reste à l'Europe dans la technique de la montre, les chemins de fer et les constructions navales. Il n'y a guère de différence en matière d'automobiles, de machines et de chimie. L'importance économique de l'avance américaine vient du fait qu'elle se manifeste dans les secteurs où le progrès technique est le plus rapide, et du fait aussi que les Américains sont plus rapides que les Européens dans l'exploitation économique des découvertes scientifiques. Il y a en outre, aux Etats-Unis, une contribution importante du gouvernement au développement de la recherche militaire et spatiale. Actuellement, 56% des dépenses pour la recherche scientifique sont couvertes par l'Etat aux Etats-Unis, et seulement 25% en Suisse.

FRUITS A CIDRE

Les cidreries suisses ont déjà absorbé 34 000 wagons de fruits à cidre de la récolte de cet automne, soit 20 000 wagons de pommes et 14 000 wagons de poires. A la fin de la campagne, l'utilisation atteindra 35 000 à 36 000 wagons.

En automne 1966, les cidreries suisses avaient reçu 15 730 wagons de fruits indigènes pour la fabrication de cidre, ce qui correspondait à la moyenne des années 1950 à 1960. En 1967, en revanche, l'estimation de 21 800 wagons de fruits à cidre est déjà dépassée de plus de la moitié.

ORGANISME D'ÉTUDE POUR LE MARCHÉ MONDIAL DU CUIVRE

Les quatre principaux pays exportateurs de cuivre, le Chili, le Congo-Kinshasa, le Pérou et la Zambie, ont décidé la création à Paris d'un organisme chargé d'étudier le marché mondial du cuivre et les moyens, pour les quatre pays, d'établir une politique commune.

L'organisme prendra le nom de « Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre » (CIPEC). Son Conseil d'administration siègera en mai et en novembre à Paris et une conférence groupant les ministres compétents des quatre pays se tiendra tous les deux ans.

Les quatre pays représentent 41% de la production mondiale et 70% des exportations de cuivre.

AMPUTATION DE L'AIDE A L'ÉTRANGER

Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a décidé d'amputer de plus d'un milliard de dollars les crédits de l'aide à l'étranger pendant l'année fiscale 1967-1968.

Les crédits votés par la Chambre s'élèvent à 2196 millions de dollars alors que l'administration avait demandé 3226 millions de dollars. Cette réduction est nettement supérieure à celle décidée par le Congrès quant au plafond des programmes d'aide qui avait été ramené à 2670 millions de dollars alors que l'administration demandait 3200 millions.

Le texte voté par la Chambre stipule en outre que les pays en voie de développement qui achètent des armements modernes, tels que des avions à réaction supersoniques ou des fusées, verront l'aide économique que leur accordent les Etats-Unis diminuée d'un montant égal à ceux de ces achats. La Grèce, la Turquie, l'Iran, Israël, Formose, les Philippines et la Corée du Sud ne seront toutefois pas soumis à cette disposition qui vise à empêcher les pays d'Amérique latine à acquiescer certains armements.

DES CHEMINS DE FER EUROPÉENS FONDENT LA SOCIÉTÉ INTERCONTAINER

Onze compagnies ferroviaires européennes ont fondé mardi à Bruxelles la Société Intercontainer, qui doit permettre la création d'un service européen de containers par rail.

La nouvelle société groupe les chemins de fer de Belgique, du Danemark, de France de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas, de Hongrie, d'Italie d'Espagne, de Suède et de Suisse ainsi que la compagnie Interfrigo.

GRAND MARCHÉ ET GRANDES ENTREPRISES

La CEE et l'AELE sont des moyens. Le but reste de créer un grand marché européen, le morcellement du continent rendant impossible la création des grandes entreprises qui ont donné à l'Amérique une avance technique qui grandit chaque jour. La nécessité conduit la plupart des entreprises européennes qui sont déjà grandes à nos yeux à se grouper pour former des ensembles plus vastes. Mais on reste très loin de la dimension américaine. Plutôt que de rester enfermés dans les schémas des traités existants, ne faudrait-il pas s'attacher à l'étude d'un nouveau traité, auquel participeraient cette fois tous les Etats d'Europe, qui créerait les conditions nécessaires (droit des sociétés, droit fiscal, entente monétaire) à la création de quelques groupes industriels assez forts pour entreprendre des recherches scientifiques et pour créer des instruments de travail au même niveau que les Américains ou l'Etat russe?
(« Bulletin patronal », 11/12, 1967)



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Jeudi 7 décembre 1967

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Idées de demain. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 67. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Figures oubliées de l'Histoire suisse. 21.40 «La Deuxième Mort de Monsieur Blaise», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Araignée du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Astérix les Gaulois», feuilleton. 20.30 Masques et mus. 21.15 Divertimento. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Jeux du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. pop. 6.50 Propos. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 Pays et gens. 10.05 Service religieux (Immaculée Conception). 11.05 Emis. com. 12.00 Clarinette. 12.15 Mémento touristique. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Disc-jockeys de trois pays. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

Grand-messe de l'Immaculée Conception. 11.00 De Gluck à Martinù. 12.00 Midi-mus.

1re chaîne. — 16.30 Jeudimage. 18.40 Le monde en 40 minutes. 19.20 Maison de Tou-tou. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «L'Âne Culotte», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.35 Un contre tous. 21.30 Pour le plaisir. 22.30 Une grande école. 23.15 Actualités.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Kiri le clown. 19.45 Actualités. 20.00 Trois petits tours... 20.05 16 millions de jeunes. 20.35 Soirée policière - Présentation. 20.40 «Témoin à Charge», film. 22.25 Débat. 23.25 Actualités.

Vendredi 8 décembre 1967

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Page de T. Albini. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Pages de G. Torelli. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Page de F. Manfredini. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Page d'A. Vivaldi. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Ménéstrandie. 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.35 10-20. 50-1001 12.45 Inf. 12.55 «Astérix les Gaulois», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... 14.00 Miroir-flash. 14.05 Pour les enfants sages! 14.15 Radioscolaire. 14.45 Pour les enfants sages! 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Vendredi 8 décembre, à 18 h., Maison du Peuple, salle 1.

JEUNESSE SOCIALISTE VAUDOISE. — Morges, Café du Léman, samedi 9 décembre, à 15 h., notre dernière assemblée de l'année. Thème: Perspectives de travail pour une gauche unie, avec le conseiller national A. Sandoz, président de commune de La Chaux-de-Fonds. Fondue à 18 h. Les aînés seront les bienvenus.

YVERDON: Samedi 9 décembre, dès 20 h., au Cérès-ouvrier: soirée familiale. Venez nombreux et nombreuses, vous ne perdrez pas votre soirée!

GROUPEMENT FÉMININ DU PARTI SOCIALISTE DE LA RIVIERA VAUDOISE. — Mardi 12 décembre 1967, à 20 h. 30, Hôtel du Touring, 1^{er} étage, place de la Gare, Vevey. Ordre du jour: présentation du programme d'hiver 1967-1968; séance de détente avec diapositives. Cordiale invitation et bienvenue à toutes. Venez nombreuses à cette dernière séance de l'année 1967.



A la TV romande

Jeudi 7 décembre 1967

17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Interlude. 18.10 Abou-Simbel. 18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours... 19.30 «Sylvie des Trois Ormes», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Allô Police! 21.35 Le point. 22.20 «Le Curieux Calendrier musical. 22.35 Chron. des Chambres fédérales. 22.40 Téléjournal.

A la TV française

Jeudi 7 décembre 1967

1re chaîne. — 16.30 Jeudimage. 18.40 Le monde en 40 minutes. 19.20 Maison de Tou-tou. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «L'Âne Culotte», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.35 Un contre tous. 21.30 Pour le plaisir. 22.30 Une grande école. 23.15 Actualités.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Kiri le clown. 19.45 Actualités. 20.00 Trois petits tours... 20.05 16 millions de jeunes. 20.35 Soirée policière - Présentation. 20.40 «Témoin à Charge», film. 22.25 Débat. 23.25 Actualités.

Vendredi 8 décembre 1967

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 15.05 TV scolaire.

2e chaîne. — 14.00 Conservatoire des arts et métiers.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace La Chaux-de-Fonds se retrouve seule en tête

DAVOS—LA CHAUX-DE-FONDS, 3-5 (1-1, 1-1, 1-3). — Deux mille personnes. Arbitres: MM. Berchten et Ehrensperger (Kloten). — Davos: Leitz; L. Christoffel, Kradolfer; Henderson, Siegrist; Pargaetz, Flury, Eggendorfer; Schmid, Durst, Kestenholz; Jenny, Torriani, Sprecher; R. Christoffel, Gfeller. — La Chaux-de-Fonds: Rigolet; Huggler, Renaud; Huguenin; Reinhard, Turler, Curchod; Pousaz, Berger, Jeannin; Dubois, Stambach, Diethelm; Leuenberger. — Buts: 15^e minute, Renaud; 15^e minute, Siegrist; 21^e minute, L. Christoffel; 32^e minute, Dubois; 47^e minute, Stambach; 48^e minute, Pousaz; 49^e minute, Jenny; 52^e minute, Huguenin.

La Chaux-de-Fonds a peiné hier soir à Davos durant les deux premiers tiers. Les Grisons, terriblement volontaires, voulaient se reprendre. Ils firent d'ailleurs leur meilleur match de la saison. Mais il a aussi neigé durant deux périodes, ce qui a

géné les Chaux-de-Fonniens, meilleurs techniciens. Il a fallu que la neige cesse de tomber au dernier tiers-temps pour que La Chaux-de-Fonds puisse véritablement développer son jeu.

Si la troisième ligne, celle de Diet-

helm-Stambach-Dubois, s'est mise en évidence, les arrières (qui tournèrent à trois pour combler l'absence de Sgualdo) ont eux aussi très bien joué. Ils furent d'ailleurs les auteurs de deux buts (Renaud et Huguenin).

Alors que le résultat était de 2-2, les Chaux-de-Fonniens mirent à profit une expulsion de Sprecher pour inscrire le troisième but par Stambach. Ce but eut une grande importance sur le moral des hommes de Gaston Pelletier.

Football ANGLETERRE-URSS une démonstration et un cours d'arbitrage

L'Angleterre, championne du monde, a été tenue en échec par l'URSS en match international amical joué à Londres devant 95 000 spectateurs. Menés par 2-1 au repos, les Anglais ont pu égaliser en seconde mi-temps grâce à une magnifique déviation de la tête de Peters.

Ce fut une grande rencontre que nous avons d'ailleurs suivie devant notre poste de télévision. On peut souhaiter que beaucoup d'entraîneurs, de joueurs et d'arbitres aient fait comme nous. Ce fut une démonstration de la part des Anglais surtout, mais qui eurent un partenaire idéal

qui les imita à plus d'une reprise. Et puis, ce fut également un cours d'arbitrage que donna le tailleur munichois Kreitlein (qui dirigeait hier soir sa dernière rencontre internationale).

Du jeu offensif, oui, nous en avons vu. On dira même que les meilleurs alliés anglais furent les arrières. Wilson, notamment, fut à l'origine directe du second but anglais.

Quant aux Russes, ils eurent d'excellentes individualités, et spécialement le petit Tchislenko qui réussit les deux buts, dont le second fut un véritable chef-d'œuvre. R. D.

LES COUPES EUROPÉENNES

● Sparta Prague s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des champions en obtenant le match nul, 3-3, à Bruxelles devant Anderlecht. Au match aller, les Tchécoslovaques avaient remporté la victoire par 3-2. Il y avait 35 000 spectateurs. — Outre Sparta Prague, six quarts de finalistes sont déjà connus: Real Madrid, Gornik Zabrze, Eintracht Brunswick, Benfica Lisbonne, Manchester United et Vasas Budapest.

● A Aberdeen (Ecosse), le Standard de Liège s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, malgré une défaite de 2-0 devant Aberdeen. Les Belges s'étaient en effet imposés par 3-0 au match aller.

● A Lisbonne, en match aller comptant pour le deuxième tour de la coupe des villes de foire, le Sporting Lisbonne a battu la Fiorentina par 2-1. Le vainqueur de cette confrontation sera opposé au F.C. Zurich au tour suivant.

● L'Allemagne de l'Est s'est qualifiée pour le tournoi olympique de Mexico en battant la Roumanie par 1-0, à Bucarest. Les Allemands de l'Est avaient déjà remporté le match aller par le même score.

● Le championnat d'URSS s'est terminé par le match Kairat Alma Ata-Torpedo Moscou (0-0). Dernier du classement, Zenith Leningrad ne sera pas relégué, car la relégation a été supprimée cette saison en raison du 50^e anniversaire de la Révolution d'octobre. Le champion de deuxième division, Dynamo Kirovabad, a en revanche été promu, de sorte que

vingt clubs joueront en première division la saison prochaine. Classement final: 1. Dynamo Kiev (tenant du titre), 54 p.; 2. Dynamo Moscou, 49; 3. Dynamo Tiflis, 45.

● Gurbitch, gardien et capitaine du club de l'Armée de Kiev, Sarumov, capitaine de Chaktior Karaganda, et l'entraîneur de ce dernier club, Korolkov, ont été suspendus à vie par la Fédération soviétique et privés du titre de «maître de sport». Korolkov et Sarumov avaient soudoyé Gurbitch pour que celui-ci s'arrange pour faire perdre son équipe lors d'un important match de championnat de troisième division.

TV en couleurs: Danger (?)

Les récepteurs de télévision en couleurs pourraient émettre des radiations dangereuses pour la santé des téléspectateurs, ont annoncé les services de la santé publique des Etats-Unis. En juillet dernier, on avait constaté que certains postes à grand écran et en couleurs, fabriqués par la General Electric, émettaient un taux anormalement élevé de radiations; 90% de ces postes avaient alors été retirés de la circulation.

D'après une enquête effectuée par les services de la santé publique, le danger de radiations existerait pour tous les postes de télévision à divers degrés selon les modèles. Les risques sur le plan biologique sont relativement réduits. Toutefois une longue exposition à ces radiations peut avoir

des effets néfastes sur les organes sexuels, provoquer la stérilité ou des troubles génétiques, ajoutent les services américains de la santé publique.

● **NEW YORK.** — La police est intervenue mercredi en plusieurs points de New York contre des manifestants qui protestaient contre la guerre au Vietnam: devant le siège de l'ONU, devant le centre de recrutement américain, et devant l'Hôtel Waldorf-Astoria. Plusieurs arrestations ont été opérées.

● **ROME.** — Le premier ministre de la Suède, Tage Erlander, est arrivé mercredi à Rome où il prendra part à un congrès du Parti socialiste suédois qui se tiendra dans la capitale italienne.

Chronique de Saint-Imier

AU HOCKEY-CLUB. — M. P. Scheidegger n'est plus entraîneur de la première équipe. Cette séparation s'est décidée dans un esprit de mutuelle compréhension au cours d'une séance où celui-ci assistait avec les responsables du H.-C. Saint-Imier et les membres de la dite équipe. Relevons que, si au cours de l'entraînement physique avant la saison, M. Scheidegger a fait un excellent travail avec ses joueurs, le contact entre lui et ces derniers n'a pu s'établir lors des premiers matches, chose qu'il reconnut aisément. M. R. Bourquin le remplacera comme intérimaire pour la suite des championnats. M. B. Lanoir restera coach du premier team.

RAPT

À MEXICO

Roman d'aventures par Francis FAVRE-HENRY



lui dis, il court de droite et de gauche, furé, questionne, parvenant à laisser même ces professionnels que sont les reporters français, qui en ont pourtant vu d'autres!

Soudain, ça risque de se gâter. Nous regardons deux Noirs, le père et le fils, transporter dans leur jardin des meubles arrachés à leur maisonnette blanche, d'un seul étage, dont le toit est déjà la proie des flammes. Un vieux canapé, quelques chaises, des coussins, une table, sont entassés pêle-mêle. Le père nous crie:

— Mon Dieu, il est temps que vous arriviez, les Blancs. C'est terrible!

— F... le camp, «whiteys», crache le fils, fou de rage.

Malgré l'insulte — whitey est le diminutif méprisant de blanc — nous ne bougeons pas d'un pouce. Diego et Groupé s'apprêtent à fixer la scène sur leur pellicule. Le Noir lâche subitement le buffet qu'il porte avec l'aide de son père, s'enfile prestement dans la maison en feu, en revient, hirsute, hagard, une carabine au poing, une 22 Lon Rifle!

— Maintenant, filez ou je vous descends.

Je tire Diego par la manche. Les deux reporters hésitent à se reculer. Secondes de tension... soudain un coup sec: le Noir vient de tirer, au-dessus de nous. Nous nous enfuyons glorieusement au pas de course, poursuivis par deux ou trois claquements de la carabine. Heureusement personne n'est atteint. Nous préférons mettre une distance respectable entre le forcené et nous, avant de nous accorder un peu de répit...

La nuit est tombée. Nous avons rejoint les forces de l'ordre. Nous discutons un moment avec le lieutenant MacDougal, qui nous autorise à

progresser avec ses hommes.

— Vous verrez, nous déclare-t-il, que nous faisons notre maximum pour nettoyer le quartier avec le minimum de pertes et de dommages, mais il faut parfois tirer sur des compatriotes, c'est tragique.

Nous remontons Compton Street, une centaine de mètres derrière les Gardes nationaux qui avancent, baïonnette au canon, en rasant les murs, en s'abritant dans les encoignures des portes, selon les principes les plus éprouvés du combat de rue. Un franc-tireur vient d'ouvrir le feu. Il est vite débusqué du toit où il s'était perché. Blessé à une jambe, il est aussitôt pansé par ceux qui l'ont touché.

Soudain, d'une ruelle latérale, débouche une Buick, tous feux éteints. Les occupants tiraillent de tous côtés. J'entends le «brp» caractéristique des mitrailleuses lourdes américaines, des 50 mm. La voiture traverse la rue principale et s'écrase contre un réverbère dans un fracas épouvantable. Un Noir s'en échappe: pas de course élastique, allure de fauve, les balles font gicler des morceaux de macadam juste derrière ses pieds, mais il peut plonger à l'abri d'un tas de poubelles, disparaissant à notre vue. Rageur, un garde les crible de balles!

MacDougal nous permet de prendre des clichés du véhicule. Le conducteur est affalé sur le volant, mort. Dans le coffre arrière, transpercé de trente-deux projectiles, on découvre des caisses pleines de «cocktails Molotov», prêts à l'emploi. Un miracle qu'ils n'aient pas explosé!

— Qu'en pensez-vous? nous demande le lieutenant.

— Peu, réplique Diego, dédaigneux, de l'ama-

teurisme, cela ne me paraît pas sérieux.

— J'en suis moins sûr que vous!

— Mon ami veut dire qu'avec des éléments organisés, des barrages, vous ne parviendriez pas à «nettoyer» ce secteur, comme vous dites, sans l'appui de blindés, et sans lourdes pertes.

— C'est possible, concède MacDougal.

— M. Evrard a raison, explique le reporter français, j'ai vu qu'à Budapest, lors de la révolte de 1956, les Hongrois, tenaient bon contre les chars russes...

— Quel effectif avez-vous engagé? questionne Diego.

— 15 000 hommes, pour contrôler toute la région de Los Angeles, mais une partie seulement sont dans le secteur de Watts.

Nous remercions le lieutenant de son amabilité et quittons les lieux, escortés d'une jeep avec trois de ses soldats, qu'il a détachés, afin d'assurer notre sécurité...

Le lendemain matin, très tôt, Diego, dont les activités sont toujours mystérieuses, me dit qu'il serait absent jusqu'à midi. Il me confia une mission: me rendre à l'Université et me procurer l'adresse de son camarade d'études, Jim Clark. Cela me prit passablement de temps, enfin je découvris cette adresse grâce à la gentillesse et au zèle d'une petite secrétaire d'origine nippone, au California Institute of Technology. Je remarquai, en parcourant le Campus de l'Université, une gêne, un malaise entre les étudiants blancs et les noirs. Ils affectaient de se parler normalement, comme si rien n'était survenu, mais on sentait bien, dans leur ton, un je ne sais quoi de pas naturel, de forcé. L'ombre grislâtre des fumées planait aussi sur les esprits.

Ligue A

Zurich—Grasshoppers, 2-7						
Viège—Langnau, 2-1						
Davos—La Chaux-de-Fonds, 3-5						
Chx-de-Fds	10	9	0	1	47-20	18
Genève-Serv.	10	8	1	1	55-35	17
Kloten	10	5	1	4	44-39	11
Viège	10	5	1	4	28-30	11
Langnau	10	4	1	5	29-26	9
Grasshoppers	10	3	0	7	31-36	6
Davos	10	2	0	8	33-53	4
Zurich	10	2	0	8	25-53	4

Les prochains matches (samedi): Langnau—Grasshoppers; Genève-Servette—Zurich; Davos—Kloten; La Chaux-de-Fonds—Viège.

Cyclisme

Surprise aux Six Jours de Zurich

Les 15^e Six Jours de Zurich se sont terminés par une surprise: les Danois Palle Lykke et Fredy Eugen ont réussi à prendre un tour d'avance dans la phase finale de la course et à devancer les favoris, Sercu-Bugdahl et Post-Pfenninger. Palle Lykke a remporté là sa dix-neuvième victoire dans une course de six jours et Eugen sa troisième.

Classement final: 1. Lykke-Eugen, Danemark, 126 points; à un tour: 2. Sercu-Bugdahl, Belgique-Allemagne, 472; 3. Post-Fritz Pfenninger, Hollande-Suisse, 450; 4. Altig-Renz, Allemagne, 256; à deux tours: 5. Louis Pfenninger-Oldenburg, Suisse-Allemagne, 189.

VOUS DEVEZ PORTER UNE MONTRE JEUNE ET MODERNE

UNE MONTRE

SANDOZ

homme, automatique, calendrier, étanche, incabloc, acier	dès Fr. 83.—
homme, incabloc, chromée, fond acier, étanche	dès Fr. 50.—
dame, incabloc, plaquée, fond acier	dès Fr. 51.—
chronographe plongeur, 20 atmosphères, incabloc, acier	dès Fr. 130.—

15 MÈTRES DE VITRINES

HORLOGERIE
BIJOUTERIE

LE DIAMANT

Léopold-Robert 53a
La Chaux-de-Fonds

EGET Electricité

GEORGES SCHNEIDER

Jaquet-Droz 60
Tél. (039) 3 37 92

2^e étage
La Chaux-de-Fonds

a ouvert son

SALON DES ARTS MÉNAGERS

avec toute sa gamme d'appareils électroménagers
Ouverture de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h.

Service de vente



Service après-vente

Action de décembre:

Pour l'achat d'un frigo
d'un congélateur
d'une cuisinière
d'une machine à laver

Reprise de vos
anciens appareils
jusqu'à Fr. 300.—

**Nouveau! Demandez la documentation
de notre système
de location-vente avec assurance**

Notre salon-lavoir fonctionne journallement de 8 à 19 h.
Nous cherchons et livrons le linge à domicile

Tarif: lavage, Fr. 2.— + poudre
Repassage: demandez notre liste de prix

Une gentille attention
sera offerte à tout acheteur pendant
la première quinzaine de décembre

Une vraie surprise:
la Bernina
sous l'arbre de Noël!

BERNINA

Agence officielle :
M. Thiébaud

LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 2 22 54
Avenue Léopold-Robert 31

LE LOCLE - Crêt-Vaillant 7 - Tél. (039) 5 18 06

STOP!

Plus grande sécurité
grâce aux articles hy-
giéniques Assorti-
ments recommandés

3 sortes/18 p. Fr. 11 50
9 sortes/25 p. Fr. 18.70
19 sortes/66 p. Fr. 36.—

Expédition contre rem-
boursement ou verse-
ment anticipé au CCP
30 283 70. RODAL-Ver-
sand, 5601 THUN.



SANDOZ



PLACE DE LA GARE

Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux!

GENÈVE

Services industriels : Les socialistes font triompher leur point de vue

Au Conseil municipal de la ville de Genève, mardi soir, la fraction socialiste a réussi à faire admettre son point de vue en ce qui concerne l'augmentation des tarifs des Services industriels qui est actuellement en discussion.

Mais la motion que les socialistes ont présentée n'a pas été la seule en

lice. Tout d'abord M. Geiser du Parti du travail a développé une résolution de son parti s'opposant à une augmentation linéaire des tarifs et demandant une révision des tarifs préférentiels.

Cette résolution a été appuyée par les socialistes et par quelques «vigilants». Cependant, bien qu'étant d'ac-

cord sur le fond les partis nationaux ont alors présenté à leur tour une motion édulcorée sans contenu véritable. Ce n'était évidemment qu'une opposition au Parti du travail et les partis bourgeois ont cru qu'ils auraient la majorité, avec les «vigilants». Ceux-ci, d'ailleurs, ont annoncé alors qu'ils soutiendraient cette motion.

La partie n'était cependant pas terminée puisque au nom du groupe socialiste, Bernard Jaton présenta une contremotion socialiste beaucoup plus ferme que les deux précédentes.

MOTION SOCIALISTE

Le Parti socialiste considère qu'il y a lieu de surseoir à toute augmentation des tarifs de consommation ménagère tant que le barème des tarifs préférentiels injustifiés n'aura pas été revu et tant qu'un projet de refonte complète de la loi sur l'organisation des Services industriels de la ville de Genève n'aura pas été présenté aux instances compétentes.

Le Parti du travail, qui a vu sa résolution rejetée par les partis bourgeois et soutenue par les socialistes, déclare appuyer la nouvelle motion de gauche et c'est alors que les «vigilants» font marche arrière, ayant senti d'où venait le vent. Ils appuient dans leur majorité la motion de gauche qui obtient une majorité de voix de 38 contre 30 pour la motion des partis nationaux.

Cette victoire des socialistes est l'aboutissement logique d'une politique intelligente et cohérente, qui refuse les demi-mesures. Déjà lors de la dernière séance du Conseil municipal les socialistes avaient développé leur point de vue. Il faut que les S. I. subissent une réforme organique profonde. Comme l'a dit Christian Grobet, il ne faut pas seulement voir la question des tarifs préférentiels, il faut les supprimer. Or la motion des partis bourgeois ne voulait justement pas de révision de fond, mais seulement des «aménagements», afin de protéger les privilèges acquis. Bernard Jaton a fait remarquer que l'électricité qui éclairait la salle de l'Hôtel de Ville coûtait plus cher que l'électricité employée par l'Hôtel Intercontinental. La collectivité paye plus cher que le privé. Cet état de choses est absolument inadmissible.

Il appartiendra maintenant au Conseil administratif de faire triompher le point de vue du Conseil municipal face au Conseil d'Etat. On peut remarquer que la victoire socialiste constitue en fait une revanche. En effet, à la dernière séance du Grand Conseil une motion socialiste demandant une réforme de structure des S. I. avait été rejetée. C. A.

VERNIER : RÉFÉRENDUM OUVERT. — Le Comité référendaire contre l'augmentation des impôts communaux de Vernier, représenté pour l'instant par des membres des deux partis de gauche, s'est constitué lundi 4 décembre 1967, à Châtelaine et reste ouvert à d'autres participants éventuels.

Il engage la population de Vernier à réserver bon accueil aux collecteurs de signatures et même à participer à l'action, en faisant remplir des listes de signatures.

Il rappelle que les citoyennes et les citoyens qui signent ce référendum, demandent en fait que l'augmentation des centimes additionnels communaux soit soumise à la votation populaire.

Pour le Comité référendaire contre l'augmentation des impôts communaux de Vernier: Charles Broye, route de Vernier 208, 1214 Vernier; Conrad Meyer, chemin du Renard 16 1211 Aire.

Genève en bref

UN MÉTIER INTÉRESSANT. — Etre aide familiale! Qu'est-ce que cela représente? Est-ce vraiment intéressant? Faut-il ne s'occuper que du ménage des autres, être une employée domestique? Autant de questions qu'on peut se poser au sujet de cette profession. Ce serait mal la considérer, tant elle est variée, surtout si l'on sait qu'elle nécessite une formation adéquate et un sens poussé des responsabilités. Ne doit-elle pas remplacer la mère de famille au pied levé, quelles que soient les circonstances et la situation du moment? Par ailleurs, ne peut pas être aide familiale qui n'y met pas tout son cœur et qui n'a pas suffisamment d'équilibre personnel pour affronter, conseiller et résoudre valablement certains problèmes sociaux. On peut admettre que c'est une vocation; il serait plus juste de dire que c'est une tâche nantie d'un idéal élevé qui stimule et satisfait celle qui l'exerce. Les exigences de la vie moderne, les obligations professionnelles, les préoccupations constantes des parents provoquent parfois le relâchement des liens entre les membres de la famille, cellule de base de la société. Par sa présence, sa compréhension, son action régulatrice, l'aide familiale est, dans certains cas l'élément positif indispensable. Elle est sollicitée, devient la confidente; elle rassure et stabilise.

Les services d'aide familiale ne peuvent plus répondre à toutes les demandes. Les conditions d'emploi s'améliorent d'année en année; il est probable que, dans un avenir assez proche, l'importance de cette profession la rendra enviable. Le recrutement d'élèves doit s'accroître, les jeunes filles dont le caractère et la sensibilité correspondent aux conditions du métier se doivent d'examiner la possibilité d'embrasser une activité aussi enrichissante sur le plan des contacts humains. La Fédération genevoise des services d'aide familiale est à la disposition de toutes les candidates pour les orienter sur tous les aspects de la profession.

Action Vietnam. — Le Mouvement genevois pour la paix et l'indépendance du Vietnam organise actuellement une quinzaine de solidarité avec le peuple vietnamien. Plusieurs assemblées ont déjà été organisées sur ce thème à Genève dans le cadre de l'Hôpital et de l'Université afin d'in-

téresser la population à la question de la guerre et de la paix au Vietnam, et de l'inviter à prendre position; d'autres débats auront encore lieu.

Cette quinzaine s'achèvera le 15 décembre par une manifestation à la place de la Fusterie, à 18 h. 30.

De son côté, la section genevoise de la Centrale sanitaire suisse - aide au Vietnam organisera le même soir, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais, une conférence du D^r Krivine, de retour des zones libérées du Vietnam du Sud. Le mouvement engage la population à participer à ces manifestations.

Levée des ordures pendant les fêtes de fin d'année. — A l'exception des lundis 25 décembre 1967 et 1^{er} janvier 1968, les levées des ordures ménagères auront lieu selon les horaires normaux sur tout le territoire de la ville de Genève.

Seule une levée spéciale pour les hôtels et restaurants sera organisée sur les deux rives les 25 décembre 1967 et 1^{er} janvier 1968.

« Les Petites Têtes » au Casino-Théâtre

Surmontant les difficultés qui l'assaillent dans la recherche et les possibilités de donner à son fidèle public des comédies et des vaudevilles dits «répertoire du boulevard», la direction du Casino-Théâtre a mis à l'affiche, depuis vendredi 1^{er} décembre, une comédie intitulée «Les Petites Têtes», trois actes de Max Régner.

Le public un peu clairsemé de la première (Genève n'est pas encore Paris, trop de spectacles pour ce vendredi 1^{er} décembre) fit fête aux talentueux et valeureux artistes qui défendent leur rôle respectif dans cette amusante comédie. Aussi, bravo à M^{mes} Michèle Auvray (de Paris), Irène Vidy, MM. Paul Villé (de Paris), rappelant un tantinet l'inoubliable Rimert, Henri Lauriac, Jo-Johnny, Denis-Michel, de donner avec le maximum leur talent dans cette comédie, qui au Casino-Théâtre, ne remplit pas exactement son rôle de faire rire aux éclats, mais qui, avec ses péripéties d'apparitions rocambolesques de mise en scène, signées Claude Fradel, et de décors signés Jean-Jacques Vaudaux, permet de passer comme d'habitude au Casino-Théâtre de la «rue de Carouge», une amusante et agréable soirée. **Géo M.**

Crise de l'Elite: Le commandant Mathier a cédé

Notre pessimisme d'hier ne semble pas devoir se confirmer dans le conflit qui oppose les musiciens du corps de musique Elite au commandant Mathier.

En effet, le Département militaire communique qu'un arrangement a pu être réalisé entre les parties. Voici le texte du département:

En date du 5 décembre, M. André Ruffieux, conseiller d'Etat, chef du Département militaire, accompagné de son secrétaire général, M. Max Nicaty, et le capitaine Jacques Mathier, commandant du corps de musique L'Elite, ont reçu les deux musiciens exclus de ce corps le 16 octobre dernier.

Au cours de cet échange de vues, le commandant Mathier a rappelé l'intention de réintégration qu'il avait déjà évoquée le 24 octobre, mais qu'il n'avait pu mettre à exécution. Après que les intéressés eurent manifesté leur regret de l'incident du 6 octobre, le commandant Mathier, dans le désir de mettre fin aux difficultés présentes, a accepté spontanément d'annuler les décisions d'exclusion frappant ces deux membres et de les réintégrer comme musiciens.

Le Département militaire souhaite que ce geste d'apaisement du commandant de l'Elite marque le terme de la période critique que traverse ce corps de musique et que celui-ci retrouve bientôt l'harmonie qui est sa raison d'être.

D'autre part, le commandant a accepté que les démissionnaires soient

réintégrés dans l'Elite. Ainsi donc, la solution en quatre points préconisée par les Elitiens a eu un succès complet et il faut les féliciter pour leur sens diplomatique. Mais c'est surtout un succès de l'esprit d'amitié et de solidarité qui règne parmi les musiciens, qui ont presque tous défendu fermement leurs camarades injustement expulsés. L'union fait la force. **C. A.**

La Chaux-de-Fonds

REICHENBACH

TÉL. 236 21
LA CHAUX-DE-FONDS

Maître radio-technicien
Diplômé fédéral

Av. Léopold-Robert 70

vous offre le plus grand choix en

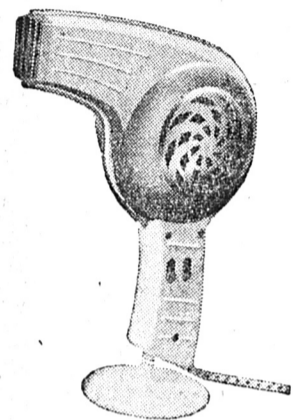
Appareils électriques

Aspirateurs, cirouses, machines à laver, foehns, coussins chauffants, radiateurs, lampes de quartz et divers

Rasoirs électriques

Kobler, Sunbeam, Braun, Philips, 35 modèles en stock de Fr. 24.— à 180.—, etc.

Demandez le fameux rasoir BRAUN SIXTANT



Le personnel et les ouvriers du
CONSORTIUM CARLO CERUTTI & PACI & Cie
ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Angelo MEROLA

son cher et regretté ouvrier

Le
CONSORTIUM CARLO CERUTTI & PACI & Cie
a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Angelo MEROLA

leur cher et regretté ouvrier

décédé au cours d'un tragique accident de travail.

La section syndicale TC-SEV de la Chaux-de-Fonds a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Monsieur

Johann HERZOG

conducteur TC

dont ils garderont un souvenir ému.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ

La Chaux-de-Fonds

AUX MAGASINS DE
COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7
IL SERA VENDU:

- Palées vidées
- Filets de palées
- Filets de perches
- Filets de soles
- Filets de carrelets
- Filets de dorschs
- Cabillauds
- Cuisses
- de grenouilles
- Moules
- Escargots
- Beaux poulets de Houdan frais
- Beaux poulets hollandais frais
- le kilo. 6.50
- Beaux petits coqs du pays
- Belles poules
- Beaux lapins frais du pays
- Champignons de Paris frais
- Gigot et selle de chevreuil
- Civet de chevreuil
- Râble de lièvre
- Se recommande:

F. MOSER
Tél (039) 2 24 54
On porte à domicile

VON GUNTEN



65 pièces en stock
Qualité suisse
des Fr. 265.—

VON GUNTEN

Av Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 2 38 03

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché tél 2 33 72.

Faites lire
votre journal

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

La plus longue artère lumineuse de Suisse

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, présenté l'heureuse initiative qui consistait à doter notre ville d'une décoration lumineuse. Nous en avons signalé l'importance et la manière collective dont elle a été réalisée. Cette collaboration entre les autorités et l'initiative privée a été saluée avec enthousiasme par une participation massive de la population.

Hier, à 18 h. 15, sur une impulsion télécommandée de l'usine électrique des Entilles, l'avenue Léopold-Robert est apparue dans toute sa splendeur lumineuse. Deux voûtes blanches et jaunes la bordent de la Fontaine monumentale au garage des Entilles. La vieille ville n'a pas été oubliée, puisque les cloches, les étoiles et les bougies partent à l'assaut de la place de l'Hôtel-de-Ville, des rues Neuve et de la Balance.

Saint Nicolas, dont c'était le jour anniversaire, voyait son effigie orner l'Hôtel de Ville et la façade du magasin des Services industriels.

On a recherché un effet d'ensemble, avec des motifs simples: la réussite est parfaite. C'est une belle récompense donnée à tous ceux qui ont œuvré et ont doté notre ville d'une parure de fête. Et la neige, que bien des commerçants attendaient avec impatience, est venue parfaire l'aspect féerique de notre Pod, qui a gardé, en plus, son sapin traditionnel, qui scintille de ses 1800 ampoules.

UN PEU DE TECHNIQUE ET DES CHIFFRES

Nous remercions E. Vuilleumier, directeur des Services industriels, qui est l'initiateur de cette réalisation, MM. Ph. Thomi et R. Berger, aidés par MM. H. Bloch, E. Monnier et E. Gutmann, qui, eux, ont réussi à grouper cent nonante commerçants, banquiers, fabricants d'horlogerie, propriétaires, etc., sur une idée commune destinée à embellir notre ville dans ces jours fastes. Nous félicitons les réalisateurs, MM. A. Giroud, ingénieur, C. Bugnon, chef installateur, R. Schneider, contremaître, B. Jéquier, graphiste, et Liengre, architecte, ainsi que les monteurs, aides-monteurs et maçons, du grand travail qu'ils ont accompli dans un minimum de temps.

La longueur des voûtes lumineuses est de 3 km. 500, le nombre des motifs décoratifs est de 140, les ampoules se comptent au nombre de 14 000 — elles ont été fixées sur les armatures de fer sortant de l'atelier des Services industriels, par les prisonniers, grâce à la bonne volonté et la compréhension de M. J. Haldimann, préfet, et de M. Luginbuhl et de ses collaborateurs. La puissance nécessaire à l'illumination est de 265 kW/h. et coûte 25 fr. par heure. Le sapin, à lui seul, utilise autant de puissance qu'un de nos trolleybus.

PETITE CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

Après avoir fait en bus le tour lumineux de notre décoration de fêtes, nous nous sommes rendus à la Channe valaisanne, où, devant tous ceux qui ont participé à cette réussite, MM. René Berger, Eug. Vuilleumier, P. Macquat et Ph. Thomi — ce dernier s'adressant en particulier aux ouvriers italiens — ont prononcé de courtes allocutions. On notait également la présence de MM. A. Schwart, M. Payot, M. Berger, représentants l'ADC, Modhac et la Braderie. E. M.

COMMUNIQUÉ

A l'ABC: «Hara-kiri». — Ce n'est pas qu'un cri de désespoir, un acte insensé. C'est avant tout une protestation contre les rites qu'on prétend sacrés et qui ne sont plus, dans le contexte de l'évolution sociale, qu'une forme hypocrite de l'oppression. Il faut avoir vu et médité «Hara-kiri», l'un des meilleurs films de tous les temps.

LES VACANCES SCOLAIRES EN 1968-1969. — Hiver 1967-68: du 26 décembre au 10 janvier (rentrée le 11); printemps 1968: du 8 au 20 avril (rentrée le 22); été 1968: du 1^{er} juillet au 13 août (rentrée le 14); Automne 1968: du 7 au 19 octobre (rentrée le 21); hiver 1968-69: du 24 décembre au 4 janvier (rentrée le 6); printemps 1969: du 5 au 19 avril (rentrée le 21). Journées sportives: le 15, 16, 17 février 1968; 13, 14, 15 février 1969.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 20.30, «La Fugue»; 17.30, «La Bombe». **CORSO:** 20.30, «La Grande Sauterelle». **EDIN:** 20.30, «On ne vit que Deux fois». **PLAZA:** 20.30, «Un Médecin conste...». **RITZ:** 20.30, «Le Secret du Rapport Quiller». **SCALA:** 20.30, «Le Scandale». **ABC:** 20.00, «Hara-Kiri».

Divers

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (Hôtel des Postes): 14.00 à 17 et 20.00 à 22.00, exposition de photographies «Objectif 67». **BIBLIOTHÈQUE:** 10.00 à 12.00, 16.00 à 19.00, 20.00 à 22.00, exposition «L'Année 1917». **MUSÉE DES BEAUX-ARTS:** de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00, exposition Henri Chailion.

Pharmacie d'office

Pharmacie Nussbaumer, av. L.-Robert 57.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Vous irez voter oui, les 16 et 17 décembre

Les votations cantonales des 16 et 17 décembre doivent intéresser l'ensemble de la population. Personne n'est à l'abri de la maladie, chacun doit avoir le droit et la possibilité de bénéficier des progrès de la science et de la technique médicale. Il ne vient à l'idée de personne de ne pas faire le maximum en faveur des enfants déficients ou victimes de leur milieu social, ou, pour être plus précis, de l'absence de celui-ci.

La raison alléguée à la logique indique donc que les 100% des électriciens et des électeurs devraient se rendre aux urnes, pour y déposer un triple oui. C'est au fond un test posé au corps électoral neuchâtelois. Il peut montrer qu'il est capable de comprendre la défense de son propre intérêt, il peut faire preuve de solidarité envers toute une catégorie d'enfants dignes d'être aidés, il peut apporter son appui au renforcement d'une sécurité sociale dont il rêve depuis toujours.

Aucun citoyen, aucun citoyen, ne peut trouver d'excuses valables pour ne pas participer à ces votations. Le fait de penser que décret et lois

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Objectif Hambourg, Mission 083». **CINEMA CASINO:** 20.30, «Un Médecin conste...». **MUSÉE DES BEAUX-ARTS:** 14.00 à 18.00, Mad. Anyan. **PHARMACIE D'OFFICE:** Pharmacie Breguet. (Dés 21 h., le No 17 renseignera.)

seront adoptés par les autres représentés une capitulation de l'intelligence, une sorte de lâcheté civique. C'est se classer sous l'emblème du slogan «Seules les salades ne votent pas», que de ne pas se rendre aux urnes. On ne peut prétendre que rien ne sera changé sans travestir la vérité. L'abstentionnisme dans une telle circonstance ne s'explique pas. Vous serez conséquent avec vous-même et voterez trois fois oui les 16 et 17 décembre. EUGÈNE MALÉUS.

NEUCHÂTEL: Le centre aux piétons. — La Direction de police de Neuchâtel a pris la décision d'interdire la circulation automobile dans les rues du centre de la ville pendant les quatre samedis de décembre.

NEUCHÂTEL: «Levure». — Hier a eu lieu à Neuchâtel la «levure» de la Maison du plongeur, que construit le Centre d'études et de plongées subaquatiques.

SAINT-BLAISE: Fracture du crâne. — M. M. Divernois, 46 ans, de Cornaux, qui circulait hier soir à cyclo-moteur a fait une chute et s'est fracturé le crâne. Il a été hospitalisé.

COUVET: Les écoliers toujours en grève. — Les parents qui avaient refusé d'envoyer leurs enfants à l'école, au Plan-du-Pré et au Châble, au-dessus de Couvet, restent sur leur position, malgré l'avertissement des autorités. Les gosses ont trop à marcher, disent-ils. Rappelons que cette «grève» avait été déclenchée parce que, provisoirement, le bus qui vient chercher les enfants dans les fermes ne peut plus parvenir jusqu'au domicile de chacun, en raison de la réfection d'un chemin. On s'attend à ce que cette affaire soit réglée en justice.

SYNODE PROTESTANT NEUCHÂTELOIS. — Le synode de l'Eglise évangélique réformée du canton réuni mercredi sous la présidence du pasteur G. Borel a désigné le professeur P. Barthel, docteur en théologie, au poste de professeur ordinaire d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie de Neuchâtel.

Il a adopté le budget de 1968, qui prévoit un total de dépenses de 3 725 000 fr. contre un total de recettes de 3 660 000 fr. Enfin, il a décidé de créer un séminaire pastoral qui aura lieu chaque année.

Le nouveau bureau du Conseil national

Le nouveau bureau du Conseil national, composé de huit scrutateurs, a été élu mercredi matin. La majorité absolue était de 85 voix, 168 bulletins ayant été récoltés sur 169 délégués. Ont été élus: Fritz Waldner (soc., BL) avec 155 voix, M. H. Weber (pab., BE) avec 145 voix, M. P. Buergi (rad., SG), avec 139 voix, M. E. Franzoni (cons.-chr.-soc., TI), avec 160 voix, M. C. Huber (ind., BE), avec 139 voix, M. A. Martin (rad., VD), avec 149 voix, André Sandoz (soc., NE), avec 146 voix et M. J. Tschopp (cons.-chr.-soc., BL), avec 154 voix.

LIQUEURS Morand
MARTIGNY

APRÈS L'ÉVASION DE BOILLAT ET DE HENNIN

M. L. Meyrat, de Moudon, arrêté

Nous annonçons en première page l'arrestation d'un complice de l'évasion des chefs du FLJ, Boillat et Hennin. Cette nouvelle, communiquée par le Département fédéral de justice et police, précise que la personne arrêtée n'est pas M. Meyrat, tuteur de Boillat. Mais ce dernier a également été arrêté, comme le relate ici notre correspondant jurassien:

Selon une information parue hier dans le «Démocrate», de Delémont, le juge Albert Steullet de Moutier, aurait arrêté personnellement M. Lucien Meyrat, industriel à Moudon, tuteur de Marcel Boillat, le chef du FLJ évadé du pénitencier valaisan de Crételongue, et qui se trouve en Espagne où il bénéficie du droit d'asile, ce pays ayant refusé la demande d'extradition formulée par le Ministère fédéral de notre pays.

D'après ce journal, cette arrestation serait directement en relation avec l'évasion de Jean Hennin et Marcel Boillat, ce qui ne semble toutefois pas être le cas puisque M. Meyrat, emprisonné à Moutier pour les besoins de l'instruction, est impliqué dans l'affaire des lettres de menace adressées par Boillat, alors qu'il se trouvait à Madrid. Ces lettres, qui étaient postées en Suisse, étaient destinées à des personnalités antiséparatistes du Jura. Ce rebondissement dans l'affaire du FLJ a suscité hier les commentaires les plus divers. (w)

L'arrestation de M. Meyrat a été confirmée par sa famille. Les milieux séparatistes paraissent douter de la culpabilité de M. Meyrat dans l'évasion. Notons encore que M. Meyrat est le fondateur d'une «Société de secours en faveur des victimes de la lutte pour la patrie jurassienne».

A l'Hôpital du district de Courtelary

Dans son assemblée, la Commission de surveillance, que préside M. F. Rubin, eut à étudier tous les problèmes qui se posent de nos jours aux établissements hospitaliers, ou peu s'en faut.

Comparant comptes et budget, on reconnut que ce dernier a été en général respecté. Il y aura lieu de faire un effort spécial pour le renouvellement de la lingerie. L'entretien des bâtiments, leur amélioration, comme ceux de l'équipement des installations médicales sont sources d'importantes dépenses. Au cours du présent exercice, il a été dépensé quelque 100 000 fr. dans ce but.

Le prix d'hospitalisation dans les chambres isolées (maladies infectieuses) et celui pour les malades aux frais des services sociaux des communes seront augmentés.

Un autre problème est celui de l'agrandissement si nécessaire de l'hôpital. Une commission spéciale étudie ce cas afin que l'établissement, doté d'un corps médical de valeur et d'un personnel soignant capable puisse remplir complètement sa mission. On peut prévoir heureusement une solution prochaine dans ce domaine. Une autre commission spéciale pourra présenter dans un proche avenir des propositions définitives sur la modernisation et la simplification du travail du personnel administratif. Ces deux problèmes, en somme, n'en forment qu'un. Et lorsqu'il s'agira de passer aux réalisations, notre hôpital aura une nouvelle fois un grand besoin de l'appui financier de nos populations si généreuses.

Seur Margareite, directrice dévouée, s'étendit sur le problème du recrutement du personnel soignant et sur celui de la formation des aides-infirmières, soulignant le gros effort qui doit être fait dans cette direction pour assurer l'avenir même de l'établissement. Elle-même a envoyé cinq jeunes filles à l'Ecole d'infirmières, ouverte en 1966, à Interlaken. Après trois ans, les futures infirmières font un stage d'un an dans un hôpital choisi par l'école. Il serait heureux que notre hôpital soit retenu pour cette dernière étape de l'apprentissage.

Par ailleurs, la formation d'aides infirmières — qui rendent de précieux services — est aussi bien nécessaire. Malheureusement, actuellement, notre Hôpital de district ne peut procéder à la dite formation. Il y a là un nouveau problème à creuser pour l'avenir.

Le Comité de surveillance eu à enregistrer avec regrets et surprise de la bouche même de l'intéressé, M. le D^r F. Wild, qu'il allait quitter la localité pour des raisons de famille; cette décision n'a pas été prise sans mûre réflexion. Comité de surveillance, corps médical, personnel ainsi que toute notre population au sein de laquelle son art l'avait fait apprécier depuis quelque 5 ans, regrettent vivement le départ de cet excellent praticien qu'il sera difficile de remplacer.

Le Noël des malades a été arrêté au vendredi 22 décembre, à 17 h., à l'hôpital, avec un programme moins chargé que de coutume. Celui du personnel sera remplacé par une course.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

MARMITES DE NOËL. — Traditionnellement, l'Armée du Salut les installera aux endroits habituels, les vendredi et samedi 8 et 9 décembre.

VOTATIONS COMMUNALES DES 8, 9 ET 10 DÉCEMBRE. — Le Parti socialiste recommande à ses membres, à ses sympathisants et aux électeurs en général de faire leurs conclusions du message du Conseil général, à savoir d'accepter:

1. Le cautionnement municipal du prêt hypothécaire en deuxième rang de 378 000 fr. au maximum, souscrit par la fondation «Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides» de la commune de Saint-Imier;

2. La modification des articles 45 et 54 du règlement d'administration de la commune municipale de Saint-Imier;

3. La révision du statut du personnel communal, modification des articles 1, 5, 6, 7 et 48. Suppression des articles 2, 45, 46, 47;

4. Approbation du budget municipal de 1968 comprenant la quotité de 1,9, la taxe personnelle et la taxe immobilière de 1 %.

Allez nombreux aux urnes et votez quatre fois OUI.

PRÉSENCE DU CUIVRE. — De nombreuses personnalités des autorités, du commerce et de l'industrie ont participé, vendredi en fin de journée, au vernissage de cette exposition qui sera ouverte jusqu'au 9 décembre, au Technicum. La bienvenue fut prononcée par M. Bindit, directeur de l'établissement. Puis, M. Pfeifer, au nom des organisateurs, fit un court exposé, mais complet, sur l'industrie du cuivre et de ses alliages. C'est par une visite commentée et un apéritif que se termina cette veille d'ouverture d'exposition.

CHAMPIONNATS JURASSIENS DE SKIS EN DISCIPLINES ALPINES. — Le Ski-Club de Saint-Imier organisera ces championnats qui se disputeront les 27 et 28 janvier 1968 sur les pentes des Savagnières (Chasseral)

et auxquels participeront les meilleurs skieurs du Giron jurassien.

SAINT NICOLAS. — C'est sous une pluie mêlée de neige qu'il traversa les rues du village sur un char attelé d'un cheval alors que quelques jeunes gens, porteurs de torches, le précédaient. Il n'y avait pas foule dans les rues. C'est arrivé à la Salle de Spectacles qu'il trouva tout son petit monde auquel il distribua fruits et friandises offerts par le commerce local.

CHEZ LES AMIS DE LA NATURE. — L'activité sera accrue en ce mois de décembre si nous en croyons l'horraire établi.

Le samedi 9 décembre, au lieu du 2 décembre prévu, se déroulera, par n'importe quel temps, l'assemblée générale annuelle, dès 15 h., au chalet du Mont-Soleil. On compte sur une participation record, car d'importantes décisions seront prises, notamment en ce qui concerne le renouvellement du comité. On mangera une soupe et le verre de l'amitié sera choqué à l'issue des débats. Le samedi 16 décembre, ce sera l'arbre de Noël de la section, également dès 15 h., au chalet du Mont-Soleil. Les cornets ne seront donnés qu'aux enfants présents, sauf en cas de maladie ou d'absence de la localité. Le loto qui suivait habituellement la fête sera supprimé. On pourra applaudir l'une ou l'autre production du groupe des jeunes. Une soupe sera offerte aux participants. Le samedi 23 décembre sera illuminé l'arbre de Noël de la Maison du Peuple. Suivant une tradition reprise par les sociétés ouvrières de Saint-Imier, la manifestation débutera à 15 h., et ici aussi, les cornets ne seront distribués qu'aux enfants présents. Enfin, le samedi 30 décembre, se disputera le match au loto; pendant un seul jour. Rendez-vous de toutes les bonnes volontés dès 14 h. précises à la Maison du Peuple pour la bonne marche du loto qui est si nécessaire.

Maintien ou disparition des petites caisses maladie?

On nous écrit:

Permettez-moi, à la suite de l'article paru dans votre journal du 29 novembre, de vous faire part de mon opinion sur le maintien ou la disparition des petites caisses maladie.

On compte en Suisse plus de 1000 caisses maladie et sur ce nombre incroyablement élevé pour un petit pays comme le nôtre, 900 caisses environ annoncent un effectif inférieur à 10 000 membres. C'est dire qu'un grand nombre de caisses ne comptent que quelques centaines d'assurés, voire même quelques dizaines.

Chacun sait que la médecine d'aujourd'hui est très efficace, mais également très coûteuse. Et ce n'est pas avec un salaire mensuel de 1000 à 1500 fr. ou une rente de quelques centaines de francs par mois par la plupart d'entre nous peut faire face aux graves problèmes financiers pouvant découler de la maladie. Une bonne assurance maladie est donc indispensable à la grande majorité de la population.

Pour fonctionner à la satisfaction de ses membres, toute société d'assurance doit servir des prestations suffisantes en regard du risque assuré et les cotisations de ceux-ci ne doivent pas être d'un prix trop élevé. Pour atteindre ce but, il est donc nécessaire de répartir les risques sur le plus grand nombre possible. Comment peut-on dès lors concevoir sérieusement, à l'heure actuelle, l'existence de mini-caisses maladie dont les finances sont mises en péril chaque fois qu'elles se trouvent en présence d'un ou deux cas de maladie grave ou de longue durée.

Pour parer à cet inconvénient majeur qui n'est pas une légende, plusieurs caisses se sont unies pour créer une caisse de réassurance. D'autres caisses se contentent d'assurer leurs membres pour des prestations de minime importance. Dans le premier cas, les frais d'administration sont élevés puisqu'il faut supporter les frais de gestion d'une réassurance. Dans le deuxième cas, il y a assurance insuffisante et très souvent les membres ne s'en rendent pas compte. D'autre part, on ne peut négliger de mentionner les frais d'administration que les grandes caisses supportent mieux que les petites du fait qu'elles peuvent rationaliser dans une plus grande mesure.

On parle encore de l'esprit mutualiste qui devrait animer les membres des sociétés appelées «mutuelles». Qu'on le veuille ou non, cet esprit est en voie de disparition. Il est certain qu'aujourd'hui on contracte une assurance maladie comme une assurance incendie ou sur la vie. Il s'agit de prévoyance et non d'entraide.

Pour ces diverses raisons, et en étant simplement réaliste, il faut dire bien haut que la disparition des mini-caisses maladie s'impose. Il s'agit d'un assainissement pleinement justifié. Les particularités régionales ou autres n'ont plus leur place en matière d'assurance maladie. Elles seront toujours assez nombreuses dans un pays et un régime dont le morcellement devient risible en face de l'étranger qui cherche sa voie dans l'unification de l'Europe. M. R.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Italie: Succès de la coalition gouvernementale

Le résultat des élections qui ont eu lieu dimanche dernier dans septante-huit villes italiennes fait apparaître des succès de la coalition gouvernementale de centre-gauche, alors que les partis de droite et les communistes perdent des voix.

Après McNamara, Goldberg ?

Le porte-parole du Département d'Etat a refusé de commenter mercredi les informations faisant état de la démission prochaine de M. Arthur Goldberg, chef de la délégation américaine à l'ONU. Un commentateur américain, auteur de ces informations, a affirmé que M. Goldberg, comme M. MacNamara, était en désaccord avec la politique vietnamienne du gouvernement. Il serait notamment opposé à l'«escalade».

Grande-Bretagne: Après la fin de la grève

Négociations cette semaine

L'accord intervenu hier matin comme nous l'avons annoncé et qui met fin à la grève des chemins de fer après une intervention personnelle du premier ministre, Harold Wilson, prévoit la réunion dans les meilleurs délais d'une commission composée de représentants syndicaux et de représentants de la direction des chemins de fer, sous la présidence de Ray Gunter, ministre du Travail, pour discuter de la question des convoyeurs qui est

à l'origine du conflit actuel. Les dirigeants syndicaux ont d'autre part reçu l'assurance que la fédération sera obligatoirement consultée par la direction des chemins de fer pour toutes les questions concernant la présence des convoyeurs ainsi que le recrutement et l'avancement du personnel roulant. Les négociations paritaires doivent en principe commencer avant la fin de la semaine.

UEO: Une «déclaration de Paris» pas piquée des hannetons!

La publication de la «Déclaration de Paris» a marqué la journée à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale réunie depuis lundi à Paris. Signée par les présidents des trois groupes parlementaires: démocrate-chrétien, libéral et socialiste de l'UEO elle condamne le général de Gaulle pour avoir, lors de sa conférence de presse porté «un jugement anticipé sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun» et réclame l'ouverture immédiate de négociations entre le Conseil des ministres et l'Angleterre en vue de l'adhésion bri-

tannique à la Communauté économique européenne. Au cours des débats M. E. de la Vallée-Poussin (chrétien-social, Belgique) a proposé que faute de pouvoir y associer la France, les Cinq s'entendent entre eux pour négocier l'entente politique avec l'Angleterre. Il a vivement attaqué le général de Gaulle. Son intervention a été accueillie par des applaudissements prolongés par la quasi-totalité des membres de l'Assemblée. Mais elle a suscité l'indignation de M. M. de Grailly (U. D., V., France), qui a quitté la salle.

Roumanie: Réforme administrative

Le chef du Parti communiste roumain, M. Ceaucescu, a soumis mercredi à l'approbation de la conférence nationale du parti, convoquée à Bucarest, le projet d'une importante réforme administrative qui tout en réaffirmant le rôle dirigeant du parti et de son appareil, octroie une large autonomie aux entreprises, ainsi qu'aux combinats ou centrales industrielles, groupant les usines de la même branche.

La réforme consiste en une fusion des fonctions dirigeantes du parti et de l'Etat dans chaque secteur administratif où jusqu'à présent les représentants des deux appareils se sont superposés.

En ce qui concerne l'organisation économique, la réforme consacre et généralise les principes d'autogestion et de décentralisation dont la mise en pratique a commencé au début de cette année.

EN QUELQUES LIGNES

● NEW YORK. — La seconde opération de transplantation cardiaque de l'histoire de la médecine s'est soldée, mercredi, par un échec, à l'Hôpital Maimonides de New York, où l'opération a été pratiquée sur un bébé âgé de deux semaines et demie.

● LONDRES. — La Commission de politique étrangère du Parti travailliste britannique a invité, mercredi soir, le gouvernement Wilson à se séparer de la politique américaine au Vietnam et à s'associer à l'appel du secrétaire général des Nations-Unies pour un arrêt sans condition des bombardements au Vietnam du Nord.

● PARIS. — Le militant noir américain Stokely Carmichael, qui était retenu depuis mardi soir dans les locaux de transit d'Orly par la police française, est autorisé à séjourner librement en France.

● MADRID. — Pour la septième journée consécutive, des bagarres ont opposé, mercredi, étudiants et policiers à la cité universitaire de Madrid. A Barcelone et à Valence, d'autres «assemblées libres» ont adopté des résolutions demandant l'organisation d'une journée nationale de grève universitaire dans tout le pays.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ
MAO CONTRE MARX

Or voici ce qu'écrit l'organe officiel des communistes chinois en falsifiant le marxisme:

«Ces marxistes ont toujours soutenu que la question clé de la révolution était celle du pouvoir. Le président Mao nous enseigne: «Prendre le pouvoir et le consolider, voilà le but de toute lutte révolutionnaire» dans le monde. La tâche centrale et la forme suprême de la révolution, c'est la conquête du pouvoir par la lutte armée, c'est résoudre le problème par la guerre! Il indique par là que l'orientation et la tâche générales du mouvement ouvrier sont d'organiser et de mobiliser la classe ouvrière, de travailler directement ou indirectement en coordination avec la guerre révolutionnaire paysanne dirigée par le parti et de lutter pour l'encerclement des villes à partir de la campagne et, finalement, de s'emparer du pouvoir par la lutte armée.»

Il est évident que, dans un pays sous-développé au point de vue économique, où domine encore la petite industrie, l'artisanat, la paysannerie et des conditions sociales à peine sorties du féodalisme, la tâche des communistes au pouvoir était, comme en Russie, de développer la grande industrie pour renforcer le prolétariat. Une dictature du prolétariat sans une classe ouvrière nombreuse, exercée par des paysans, des étudiants et des soldats, ne peut être qu'une caricature de la dictature du prolétariat. Or le crime qu'on reproche à Liou Chao-chi est précisément d'avoir posé comme tâche essentielle le développement de l'économie et l'amélioration du niveau de vie:

«Voulez-vous usurper la direction du parti et du gouvernement, le Khrouchtchev chinois a cherché à prendre en main le mouvement ouvrier. Il a ressorti la formule selon laquelle la lutte économique est tout et tout pour la lutte économique. Formule qu'il avait avancée pendant la révolution démocratique. Mais, cette fois, il l'a polie en y ajoutant des slogans tels que: «Le mouvement pour la production est précisément le mouvement des ouvriers» et «Lutter pour la vie même des ouvriers», cela afin d'empêcher les syndicats d'entreprendre un travail révolutionnaire et politique. Ce faisant, il prônait que les syndicats ne s'occupent que de la production et du bien-être, afin d'entraîner le mouvement ouvrier sur une voie de garage. Voilà exactement ce que propagait Khrouchtchev lorsqu'il disait: «Les problèmes de l'économie et de la production constituent le centre de l'activité des organisations du parti» et ils doivent occuper la première place dans tout le travail d'organisation du parti.»

L'idéologie du prolétariat ne peut naître et s'affirmer que par le développement de l'appareil de production, de la technique, du nombre grandissant des ouvriers. C'est renverser toute la théorie du matérialisme historique de Marx, que de faire la révolution culturelle socialiste avant d'avoir créé la base économique du socialisme. Engels ne niait pas l'influence de l'idéologie sur le développement de la société, mais il affirmait avec raison: «Il faut chercher les causes dernières de toutes les transformations socia-

les et de toutes les révolutions politiques, non dans la tête des hommes, mais dans les changements du mode de production et d'échange; il faut chercher ces causes non pas dans la philosophie, mais dans l'économie de chaque époque.» Cette citation de l'anti-Dühring d'Engels est confirmée par une lettre écrite par lui en 1894: «Le développement politique, juridique, philosophique, religieux, littéraire, artistique, etc., repose sur le développement économique. Mais ils réagissent tous également les uns sur les autres ainsi que sur la base économique. Il y a action et réaction sur la base de la nécessité économique qui l'emporte toujours en dernière instance.»

Le mépris des communistes chinois pour l'économie et l'importance primordiale donnée à la révolution culturelle démontrent qu'ils sont absolument opposés à l'un des principes marxistes aujourd'hui admis par beaucoup d'adversaires de Marx.

Les Chinois affirment exactement le contraire: «L'existence sociale de l'homme décide de son idéologie. Mais en revanche l'idéologie joue un rôle moteur extrêmement important dans le développement économique et politique de la société, et, dans certaines conditions, le rôle de l'idéologie est décisif... Pour consolider et renforcer la dictature du prolétariat et prévenir la restauration du capitalisme, une grande révolution idéologique politique est nécessaire.»

La base économique n'ayant pas subi de grandes transformations, la révolution culturelle se heurte à l'égoïsme, à l'individualisme, aux luttes fractionnelles qui surgissent toujours de nouveau de la base économique petite-bourgeoise malgré la révolution culturelle. C'est pourquoi Mao se voit contraint de prévenir ses adhérents que la révolution culturelle sera permanente, qu'il faudra toujours et pendant des siècles la renouveler. Le 16 mai 1966 il écrivait une circulaire publiée par le «Drapeau rouge»: Elle affirme:

«La grande révolution culturelle actuelle n'est que la première du genre. Dans l'avenir, de telles révolutions auront lieu nécessairement à plusieurs reprises. La question de savoir qui l'emportera définitivement, demande une très longue période historique pour être résolue. Si on ne la mène pas avec succès, la restauration du capitalisme sera à tout moment possible. Tous les membres du parti et le peuple de tout le pays doivent se garder de croire qu'ils pourront dormir tranquillement et que tout ira bien après une, deux, trois ou quatre grandes révolutions culturelles.»

Cela suffit à démontrer que l'erreur fondamentale de Mao est de croire qu'il faut construire le socialisme sans faire le grand effort d'industrialiser le pays. Déjà lors du «grand bond en avant», il voulait passer au communisme avec une économie artisanale de village et produire de l'acier comme au temps du Moyen Age.

La révolution culturelle, même appuyée par les baïonnettes de l'armée et les fusées atomiques ne peut conduire le peuple chinois au socialisme et la guerre n'a jamais construit une société socialiste. La prise du pouvoir n'est pas encore le socialisme!

JULES HUMBERT-DROZ.

(Suite de la première page)

Yverdon), Zulauf (PAL, Château-d'Œx).

Finalement, l'amendement a été accepté par 103 oui contre 64 non. Cependant, M. Gfeller (rad., Lausanne) demanda le vote à l'appel nominal. Le résultat du premier vote fut confirmé par 97 oui contre 65 non. On y reviendra, selon toute vraisemblance, lors du troisième débat rendu nécessaire par l'acceptation de l'amendement.

Relevons encore, lors de cette deuxième discussion sur les diverses lois concernant la reclassification, les nombreux amendements déposés par M^{me} Menétray (pop.), qui furent tous écartés à d'importantes majorités.

Le Centre universitaire de Dornig

Rappelons qu'il s'agit d'un immense projet, qui coûtera des dizaines de millions et dont la construction s'étalera sur plusieurs lustres. En raison de son importance, un naïf eût pensé que tous les députés se fussent efforcés d'être présents, même si hier il ne s'agissait que d'en adopter le plan

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

directeur et d'accorder un crédit d'étude de 4,4 millions. Las! Au début de la discussion, le quorum était à peine atteint et le débat dut même être finalement interrompu faute de participation suffisante des grands conseillers à la séance. Pourtant, le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet — dont l'auteur était J.-J. Leu (soc.) — était en tout point remarquable. La place nous étant comptée, nous ne pouvons malheureusement qu'en publier les conclusions:

Relevons cette phrase de P. Graber:
«Si vous ne comprenez pas, M. Petit (rad.: instituteur popiste), c'est que, pour vous, le français n'est plus le français et l'arithmétique n'est plus l'arithmétique. Ce serait grave pour un enseignant.»
★
Annonçant à l'Assemblée le 59^e anniversaire de P. Graber, P. Du-

«Sur l'ensemble du projet de décret, nous constatons en premier lieu qu'en raison de la nécessité de prévoir un sérieux développement de notre Université, l'existence des terrains de Dornig constitue une occasion qui doit être saisie.

Quant au plan directeur, dont le sens doit être parfaitement compris, il apparaît comme un instrument de travail préalable indispensable, rationnel, dont la souplesse est la caractéristique principale. Son adoption appa- raitra très certainement comme un

vanel eut ces mots:
«J'espère que la joie inhérente à cet anniversaire ne sera pas ternie par la suite des débats.»

★
Cette déclaration de M. Mingard (POP):
«Le débat tourne au dialogue de sourds.»

acte de saine gestion. Quant aux crédits demandés, ils sont là principalement pour permettre, grâce à la poursuite des études et grâce à des études sérieusement menées, la réalisation d'un ensemble harmonieux, dans les conditions les moins onéreuses.

Enfin, l'ampleur du sacrifice demandé au canton ne doit échapper à personne, mais elle doit être mise en regard de l'urgence et de l'importance que revêt le développement de

De M. Pradervand (rad):
— Il en est de nos statistiques comme de la mini-jupe: l'essentiel échappe toujours à nos investigations.

De M. Pradervand toujours:
— Il est des tics dont on n'arrive pas à se débarrasser. C'est sans doute pourquoi M. Payot (POP) s'est cru obligé de déposer un rapport de minorité.

l'Université et de l'enrichissement qu'un tel développement doit apporter à notre canton. C'est pourquoi, à l'unanimité, et sous la réserve des deux questions qui seront examinées par le rapport de minorité (M. Payot, pop.), votre commission vous demande d'adopter le projet de décret qui vous est soumis.»

Après ce rapport et la lecture de celui de M. Payot — sur lequel nous aurons certainement l'occasion de revenir — on entendit notamment Violette Parisod (soc.) qui intervint en faveur des terrains de sport du futur centre et M. Pradervand (conseiller d'Etat), qui donna d'utiles indications. Sur quoi l'entrée en matière fut unanimement acceptée.

Le Grand Conseil a encore:

● Entendu la réponse du Conseil d'Etat — par la voix de M. Ravussin (rad.) — à l'interpellation de M. G. Loup (rad.) concernant la portée et les diverses incidences des directives du Département des travaux publics, adressées aux municipalités du canton, relatives à la protection des eaux contre la pollution, applicables aux installations agricoles.

Willy Brandt.